

Rapport d'activités 2022



Vous souhaitez en connaître plus sur les pratiques de la réduction des risques de catastrophes ou prendre part à leur évolution ?

REJOIGNEZ-NOUS !



Pour plus d'informations sur les activités de l'AFPCNT, cliquez sur les textes de couleur bleue qui vous renverront sur le site internet de l'Association.



www.afpcnt.org



[@AFPCNT_risques](https://twitter.com/AFPCNT_risques)



[LinkedIn AFPCNT](https://www.linkedin.com/company/afpcnt)



contact@afpcnt.org

Sommaire

1. L'édito du Président.....	4
2. L'essentiel de 2022.....	7
3. L'AFPCNT en bref.....	10
4. L'AFPCNT et ses adhérents	14
5. Les chantiers transversaux de l'AFPCNT en 2022.....	21
6. Les quatre missions de l'AFPCNT en 2022.....	24
7. SKarabée, le projet associatif de l'AFPCNT.....	27
8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022.....	29
Annexe 1. L'équipe salariée de l'AFPCNT.....	62
Annexe 2. La gouvernance de l'AFPCNT.....	66
Annexe 3. Bilan financier de l'AFPCNT en 2022.....	68
Liste des acronymes.....	73
Remerciements.....	76

1. L'édito du Président

L'édito du Président

L'année qui s'est achevée aura marqué pour l'AFPCNT, le temps du changement, le temps de la transition. Comme tout changement, elle a demandé de la part de notre équipe et de nos adhérents des efforts d'adaptation. Nous avons tous réalisé que notre mission était de créer du nouveau.

Pour nous tous, cette année 2022 restera comme **une année exceptionnelle par son intensité**. Désormais, nous devons nous employer à confirmer les résultats obtenus, notamment dans la promotion de la journée du 13 octobre. Nous devons passer de l'ère du « dire » qui était indispensable, à celle du « faire » qui l'est tout autant. Nous devons aller à la rencontre de tous les acteurs dans tous les territoires métropolitains et ultra marins.

Maintenant que **la direction et l'équipe de salariés sont en place**, il nous appartient, collectivement, d'organiser un mode de fonctionnement adéquat entre cette équipe et les nombreux adhérents que nous sommes. Il nous faut établir une juste répartition des tâches pour éviter les inévitables « chevauchements » du début. Je sais qu'Anne Marie Levraut notre vice-présidente déléguée et Ghislaine Verrhiest-Leblanc, notre directrice générale, sont conscientes de cet objectif.

Ce nouveau mode de fonctionnement doit tenir compte des spécificités de chacune des personnalités morales qui adhèrent à notre démarche. Pas question de se substituer à elles dans leur mission respective, mais au contraire, mettre en commun nos savoirs, nos talents, nos expériences. Le séminaire du Conseil d'Administration de novembre 2022 à Aix en Provence a bien montré cette nécessité et cette exigence.

Notre Conseil Scientifique, recomposé, doit quant à lui nous aider à trouver les voies de la créativité et, pourquoi pas demain, celles de l'innovation.

Enfin, il y a un impératif pour nous tous : **accepter et favoriser le changement tout en conservant les valeurs d'humanisme qui sont, et ont toujours été les nôtres**.

Dans cet esprit l'année 2023 sera une grande année pour notre association. Nous le lui souhaitons. Que la directrice et son équipe soient totalement associées à cet esprit de réussite.

Et je souhaite ardemment qu'elle soit, pour chacune et chacun de vous, une année heureuse et féconde.

Avec toute l'amitié de l'équipe de gouvernance.

Christian Kert

- **Quelques mots de la Vice-présidente**

"Nous nous souviendrons de 2022 comme l'année la plus chaude qui a généralisé la prise de conscience de la réalité des conséquences du changement climatique y compris en France métropolitaine. Un constat qui met en évidence le bien-fondé et l'actualité de notre projet associatif pour la réduction des risques de catastrophes, mais qui doit nous interroger sur les thèmes de réflexion et d'action à privilégier.

Parmi nos sources d'inspiration, l'expérience internationale est majeure : 2023 sera l'année de bilan à mi-parcours du cadre de Sendai, bilan auquel notre association participe à son échelle. L'action internationale est à l'origine de notre association : elle nous permet à la fois de connaître les bonnes pratiques et les innovations pour les transposer chez nous et aussi de valoriser le savoir-faire français.

2022 a été une année charnière pour notre association, qui a vu ses moyens augmenter considérablement, grâce à la subvention accordée par la DGPR pour les quatre prochaines années, ce qui nous a permis de constituer une équipe permanente de salariés pour mettre en œuvre des actions en faveur de la culture du risque et de la résilience sur tout le territoire.

Ce changement d'échelle dans un délai très court a bouleversé les équilibres internes à l'association et 2023 doit nous permettre de construire un cadre permettant à chaque membre de l'association de trouver sa place et d'apporter sa contribution.

Je retiendrai à titre d'exemple l'action menée sur les outre-mers. Cette démarche ascendante d'écoute des enjeux prioritaires de chaque territoire et de mise en réseau des acteurs est et doit rester notre ADN. La spécificité de l'AFPCNT tient à la diversité et à la complémentarité de ses membres, ainsi qu'à sa vision intégratrice de la réduction des risques de catastrophes. Il nous appartient de créer la synergie pour que notre action collective dépasse la somme de nos actions individuelles."

Anne-Marie Levraut, Vice-présidente de l'AFPCNT

- **Quelques mots du Secrétariat Général**

"Il est essentiel que la culture du risque s'entretienne et se développe dans un monde soumis à des aléas de plus en plus nombreux et intenses et c'est en ce sens que la montée en puissance de l'AFPCNT est particulièrement bienvenue. Les actions de l'AFPCNT ont été très riches pour 2022 et menées au plus proche des territoires, révélant de nombreux partenariats fructueux à poursuivre.

Néanmoins, l'ambition ne doit pas faire oublier la modestie et le réalisme. Même si la montée en puissance est prometteuse, le changement a nécessité une mise en route parfois difficile. Les bouleversements nécessitent des adaptations et du temps pour les mettre en place. Le travail collectif doit continuer et s'accroître pour aller plus loin ensemble dans l'acculturation aux risques des populations de tous les âges et de tous les milieux et nous tacherons d'y veiller."

Christian Chicot, Secrétaire Général

Johanna Leplanois, Secrétaire Générale adjointe

• Quelques mots de la Directrice générale

"Notre association s'est engagée au printemps 2022 dans un projet associatif ambitieux pour contribuer à développer la culture du risque et la résilience en France. Ce projet est soutenu par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Dans ce contexte, le conseil d'administration de l'AFPCNT m'a fait l'honneur de me confier la direction générale de notre association. Je remercie les administrateurs pour leur confiance.

Cette année 2022 s'est accompagnée de nombreux changements et d'évolutions pour l'AFPCNT. Les enjeux forts associés au projet de notre association nous ont conduits à revoir son organisation et son fonctionnement et à initier un travail de professionnalisation. L'AFPCNT est notamment aujourd'hui dotée d'une équipe d'une dizaine de salariés. La volonté d'un ancrage territorial fort a été réaffirmée avec la création d'une antenne à Aix en Provence et la mise en place du premier référent territorial sur la zone Antilles-Guyane.

Ce rapport d'activité 2022 fait le point sur l'ensemble des actions que nous avons collectivement conduites en matière de prévention des risques majeurs. Il témoigne de la richesse et du dynamisme de notre activité sur l'année écoulée.

En 2023, la réussite de notre projet d'intérêt général nécessitera une mobilisation collective encore plus importante de nos membres et de notre réseau pour agir ensemble. Les partenariats et les synergies seront la clé. L'écoute, le partage d'expériences, la co-construction, les retours d'expérience et les mesures d'impact des actions menées seront également des atouts."

Ghislaine Verrhiest-Leblanc, Directrice Générale de l'AFPCNT

2. L'essentiel de 2022

2. L'essentiel de 2022

Avec l'**adoption de nouveaux statuts** en janvier, une importante restructuration et l'organisation de nombreux événements, l'année 2022 a été une année charnière pour l'AFPCNT.

Tout d'abord, en janvier 2022, l'AFPCN s'est **ouverte aux risques technologiques** avec l'adoption de nouveaux statuts en Assemblée Générale extraordinaire. Elle est alors devenue l'**AFPCNT**.

Lors de cette Assemblée Générale, l'AFPCNT et ses membres ont décidé de répondre à l'appel « Tous résilients face aux risques » lancé par le Ministère de la Transition Ecologique en octobre 2021 en **co-construisant un nouveau projet associatif**. Avec ce dernier dénommé **sKarabée**, l'AFPCNT vise à devenir l'Association nationale de référence en matière de **culture du risque** et de **résilience** sur l'ensemble des territoires de l'Hexagone et des Outre-Mer, en s'appuyant sur ses membres implantés sur ces territoires.

Ce nouveau projet ambitieux est rendu possible par un **partenariat** entre l'Association et le **Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires (Direction Générale de la Prévention des Risques)** qui prend la forme d'une convention d'une durée de quatre ans (2022-2025). L'arrivée de la première directrice générale de l'AFPCNT, **Ghislaine Verrhiest-Leblanc**, en juillet 2022 et d'une équipe d'une dizaine de salariés au cours de l'année a permis de mettre en œuvre les différentes actions déclinées dans les cinq priorités du projet (voir p.15).

Dans le cadre de ce partenariat avec le Ministère en charge de l'Écologie, une place importante a été accordée à l'**organisation de la journée nationale de la résilience**, le 13 octobre, afin de mener une cinquantaine d'actions de sensibilisation en Hexagone et dans les territoires ultramarins (voir p.25).



Séminaire associatif, juillet 2022, Aix-en-Provence

L'AFPCNT a également été représentée lors de **grands événements nationaux et internationaux** tels que les Assises Nationales des Risques Naturels à Strasbourg les 13 et 14 octobre, la Global Platform for Disaster Risk Reduction à Bali au mois de mai et la COP27 à Sharm el Sheikh en novembre où elle a co-organisé un side-event sur le rôle des jeunes migrants dans la construction des villes résilientes.

2. L'essentiel de 2022

Enfin, avec la venue d'une délégation ultramarine de l'AFPCNT aux ANRN, la réalisation d'actions de sensibilisation sur différents territoires ultramarins à l'occasion de la journée du 13 octobre et l'organisation du séminaire « Résilience des Outre-Mer aux risques majeurs » en Martinique, le **réseau ultramarin de l'AFPCNT s'est largement renforcé**. La dynamique ultramarine de l'AFPCNT témoigne de la richesse du partage d'expérience et de connaissances entre les territoires et de la co-construction d'actions permettant de développer la culture du risque et la résilience des populations face aux risques majeurs.

L'année 2022 a donc été **une année de transition** importante pour l'Association qui compte bien pérenniser les dynamiques engendrées aux échelles hexagonale, ultramarine et internationale en 2023 et renforcer sa présence sur les territoires, aux côtés de ses membres.

3. L'AFPCNT en bref

3. L'AFPCNT en bref

• Objet de l'AFPCNT

L'Association a pour objet de favoriser la diffusion et la **mise en commun** des connaissances, des méthodes et des outils dédiés à la réduction des risques de catastrophes notamment d'origine naturelle ou technologique, pour le développement de la résilience aux effets de ces catastrophes sur la santé humaine, l'environnement, l'activité économique, les biens matériels et le patrimoine culturel. A cet effet :

- Elle favorise le développement de la **culture de la résilience** vers l'ensemble des parties prenantes concernées ;
- Elle adopte une **démarche globale et systémique** associant prévention, prévision, protection, gestion de crise, sécurité et continuité, reconstruction et relèvement, et développement de comportements adaptés, collectifs ou individuels face aux risques de catastrophes ;
- Elle anime un **réseau permanent d'acteurs** (personnes morales et physiques) impliqués, tant au niveau territorial national (Hexagone et Outre-mer), qu'europpéen et international, en particulier au sein de la francophonie, afin de partager leurs expériences et promouvoir leurs bonnes pratiques ;
- Elle favorise le **dialogue de ce réseau avec les pouvoirs publics** et autres partenaires aux niveaux territorial, national, européen et international.

Pour mener à bien ses actions pérennes l'Association met en place des missions thématiques, et conduit des projets à son initiative ou éventuellement en réponse à des commandes spécifiques ou à des appels à projet. Cette organisation est définie dans le règlement intérieur.

Pour rappel, le champ d'actions de l'AFPCNT concerne l'**ensemble des risques majeurs** définis par la Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR) du MTECT, à savoir :



inondation



tsunami



*rupture de digue
ou de barrage*



*glissement
de terrain*



cyclone



*feu de
forêt*



séisme



*retrait gonflement
des argiles*



volcanisme



risque nucléaire



risque industriel



vent violent

• Les quatre missions de l'AFPCNT et son conseil scientifique

Les actions de l'AFPCNT s'articulent depuis 2020 autour de **quatre missions** auxquelles sont dédiés un certain nombre de groupes de travail (GT).

3. L'AFPCNT en bref

En 2022, le pilotage des quatre missions de l'AFPCNT était organisé comme suit :

Mission 1 : Animation du réseau d'acteurs de la RRC
Pilote : François Gérard

Mission 2 : Animation scientifique et technique
Pilote : Myriam Merad

Mission 3 : Animation territoriale et intersectorielle
Pilote : Bernard Guézo

Mission 4 : Actions européennes et internationales
Pilote : Roland Nussbaum

La Présidence de son Conseil scientifique, rattaché à la mission 2, est assurée par **Myriam Merad**, Directrice de Recherche au CNRS (UMR LAMSADE - Université Paris Dauphine) et membre du Conseil d'administration de l'AFPCNT et du bureau de l'IMdR.

• Les membres de l'AFPCNT

En 2022, l'AFPCNT était composée de **137 membres**, dont **47 personnes morales** et **90 personnes physiques** (voir p.14).

• La gouvernance de l'AFPCNT

Cette année, les instances de gouvernance de l'AFPCNT ont été renouvelées lors des élections du Conseil d'Administration du 12 mai et du Bureau du 2 juin. L'AFPCNT est présidée par **Christian Kert**, député honoraire et la vice-présidence est assurée par **Anne-Marie Levraut**, Ingénieure Générale des Ponts, des Eaux et des Forêts honoraire. Le Secrétariat Général est assuré par **Christian Chicot** et **Johanna Leplanois** qui ont pris la suite de Stéphanie Bidault et de Régis Thépot.

La première Directrice Générale de l'Association, **Ghislaine Verrhiest-Leblanc**, a quant à elle pris ses fonctions en juillet.

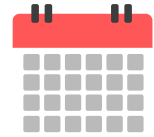
Le nouveau Conseil d'administration est constitué :

- De **personnes morales (20)**, qui ont chacune désigné un représentant titulaire, et souvent un suppléant : **AFPS, ANEB, CALYXIS, CCR, CEPRI, CEREMA, CYPRES, DLGA, Résilience France (HCFRN), IFFO-RME, IMdR, INRAE, IPR, IRMa, MRN, ORMES, PARN, Predict services, Résiliances, Safe Cluster** ;
- De **personnes physiques (19)** parmi lesquelles le Bureau a été élu : **Audrey Aviotti, Marie-France Beaufiles, Stéphanie Bidault, Franck Brachet, Nicolas Chebroux, François Gérard, Bernard Guézo, Christian Kert, Johanna Leplanois, Anne-Marie Levraut, Michel Luzi, Edmond Mari, Thierry Ménager, Myriam Merad, Yves Mérian, Roland Nussbaum, Samuel Rufat, Michel Sacher, Régis Thépot.**

3. L'AFPCNT en bref

• Les réunions d'instances de l'AFPCNT

Du fait des nombreux changements dans les orientations et l'organisation de l'Association, les membres de l'AFPCNT ont été très sollicités en 2022. Aussi, le Conseil d'administration et l'Assemblée générale de l'Association se sont réunis neuf fois cette année :



- **4/01** : Premier conseil d'administration : Bilan d'activités 2021, préparation de l'Assemblée générale extraordinaire
- **25/01** : Assemblées générales ordinaire et extraordinaire : adoption de nouveaux statuts, l'AFPCN devient l'AFPCNT
- **14/02** : Deuxième Conseil d'Administration : évolution du projet associatif pour les quatre prochaines années, approbation du programme d'actions et du budget 2022-2025
- **6/04** - Deuxième Assemblée générale : approbation des comptes de l'AFPCNT, du nouveau projet associatif, et du budget 2022. Adoption du nouveau règlement intérieur
- **26/04** - Troisième Conseil d'administration : mise en application du nouveau règlement intérieur, validation du règlement des achats
- **12/05** - Troisième Assemblée générale : élection du Conseil d'administration, de la présidence et de la commission des achats
- **2/06** - Quatrième conseil d'Administration : élection du bureau, création d'une antenne de l'AFPCNT à Aix-en-Provence et changement d'adresse du siège parisien
- **15/09** - Cinquième conseil d'administration : CA de rentrée, communiqué de presse sur les événements extrêmes de l'été 2022
- **28/11** - Sixième conseil d'administration : bilan des actions menées en 2022, propositions de modification des textes statutaires

En plus des réunions du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale, le Bureau de l'Association s'est réuni **une quinzaine de fois**.

• Les valeurs de l'AFPCNT

En avril 2022, dans le cadre de la construction de son projet associatif, l'AFPCNT a lancé un sondage auprès de ses membres pour connaître les **valeurs de l'Association**.

En sont ressorties les valeurs suivantes :

- **Engagement**
- **Partenariat**
- **Expertise**

4. L'AFPCNT et ses adhérents en 2022

4. L'AFPCNT et ses adhérents en 2022

Portrait des adhérents en 2022



Conseil d'administration de novembre 2022

• Un record d'adhésions en 2022

En 2022, l'AFPCNT a enregistré **137 adhésions**, dont **47 personnes morales** et **90 personnes physiques**. C'est le nombre record d'adhésions à l'Association depuis 2018, avec une **augmentation d'environ 24%** par rapport à 2021.

L'ouverture de l'AFPCNT aux **risques technologiques** et le lancement de son nouveau **projet associatif** ont attiré de nombreux nouveaux membres, à la fois personnes physiques et morales. La reprise des **activités en présentiel** a également favorisé cette dynamique. L'objectif fixé en 2021 d'attirer de nouveaux membres a donc été atteint.

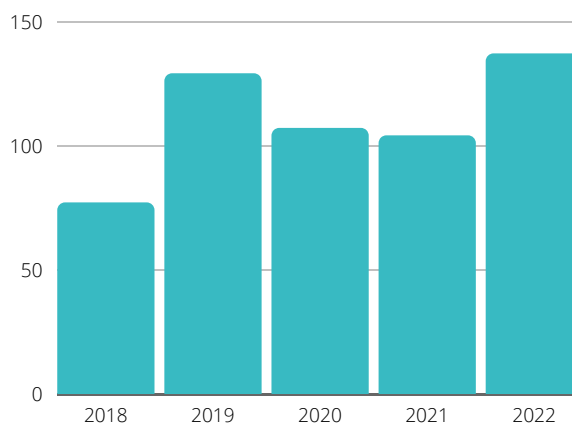


Figure 1 : Evolution du nombre d'adhérents entre 2018 et 2022, source : AFPCNT

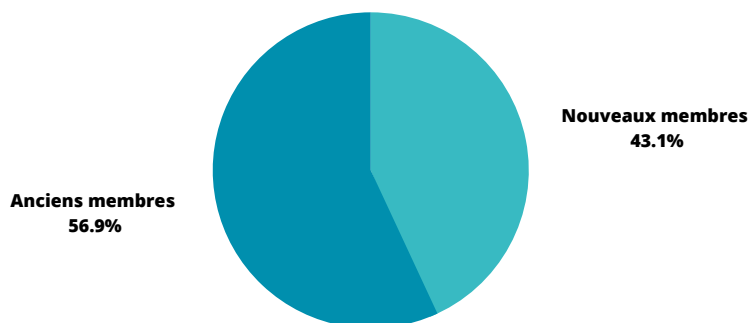


Figure 2 : Part des nouveaux membres de l'AFPCNT

Comme le montre le graphique 2, les membres ayant adhéré pour la première fois à l'AFPCNT en 2022 (nouveaux membres) représentent environ **40% des adhérents de l'Association**. Parmi ces nouveaux membres, **19** sont des **personnes morales** et **40** des **personnes physiques**. Par ailleurs, près du quart des nouveaux membres personnes physiques réside dans un territoire ultramarin.

4. L'AFPCNT et ses adhérents en 2022

• Les adhérents personnes morales de l'AFPCNT

En 2022, l'AFPCNT a enregistré l'adhésion des personnes morales suivantes : **AFPS, Agence Qualité Construction, Amaris, ANEB, Architectes des Risques Majeurs, AREAS, BRGM, Bouclier Bleu France, Calyxis, CCR, CEPRI, CEREMA, Cobaty, C-PRIM, CYPRES, DLGA Société d'avocats, ESAIP, Entente Valabre, Flood Frame, Fondation Maïf, FNCCR, Hodosia, IFFO-RME, IHMÉC, IMdR, IMT Mines Alès, INRAE, IPR, IRMa, MRN, ONF, ONERR, ORMES, PARN, Partagence, Predict Services, Prévention Maïf, Résilience France (HCFRN), Résiliances, Safe Cluster, SHF, UNALCI, Université Gustave Eiffel, Urbalternatives, UPP, URD, Vortex.io.**

Par ailleurs, les adhérents personnes physiques sont environ **deux fois mieux représentés** que les personnes morales au sein de l'Association, comme le montre le graphique 3.

Ce chiffre peut toutefois être relativisé du fait de l'adhésion de plusieurs représentants de personnes morales au titre de membres personnes physiques.

Enfin, au sein des membres personnes morales, le **secteur associatif** est le secteur le mieux représenté avec **68% des adhérents** suivi des entreprises et des établissements de recherche et d'enseignement (voir Figure 5).

• L'équilibre des genres à l'AFPCNT

Si la parité entre les membres a progressé depuis 2021 (25%), les femmes sont toujours sous-représentées au sein de l'Association et représentent **seulement 37% des adhérents personnes physiques** (voir figure 4).

De la même manière, ces dernières représentent **31% des membres du Conseil d'Administration** nouvellement élu.

En revanche, les femmes sont bien mieux représentées que les hommes **au sein de l'équipe salariée (80%)**.

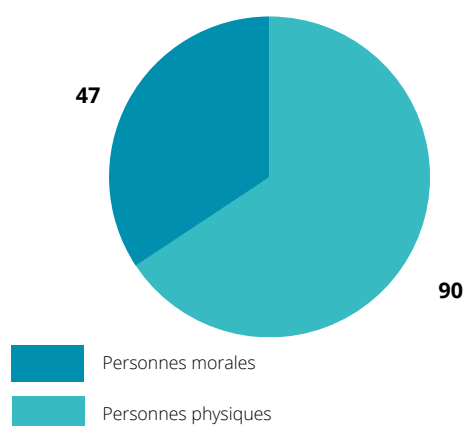


Figure 3 : Membres personnes morales et physiques de l'AFPCNT

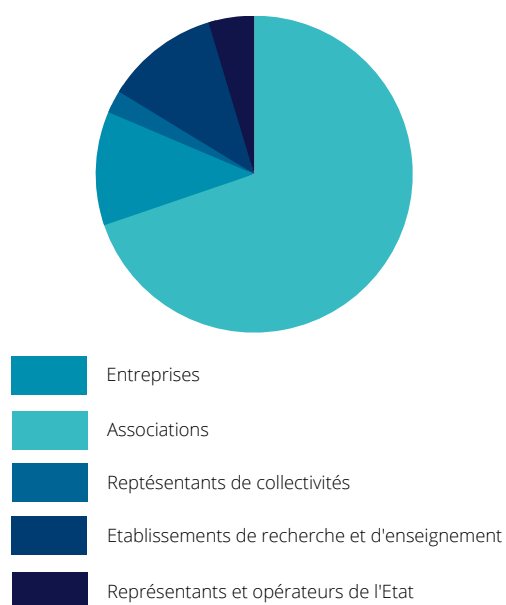


Figure 5 : Répartition des membres personnes morales par secteur d'activité

4. L'AFPCNT et ses adhérents en 2022

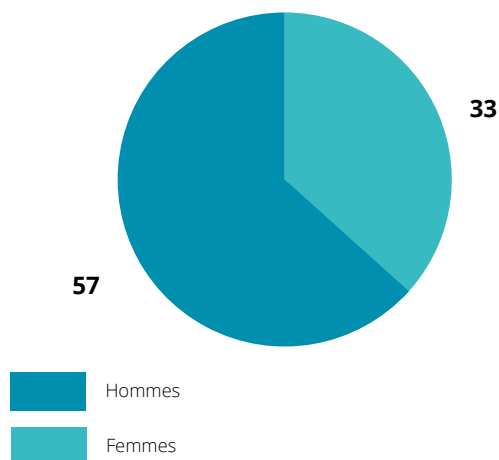


Figure 4 : Part des femmes parmi les membres personnes physiques de l'AFPCNT

• Conclusions et perspectives

L'augmentation du nombre de membres de l'Association en 2022 reflète bien le dynamisme de l'AFPCNT qui s'est également traduit par l'**augmentation du nombre d'abonnés** sur les réseaux sociaux et du trafic sur le site internet de l'Association.

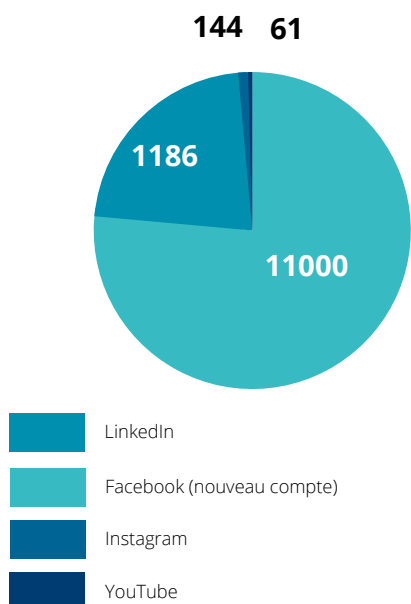


Figure 5 : Nombre d'abonnés par réseau social de l'AFPCNT

En 2023, l'AFPCNT poursuivra le **développement de son réseau de membres** sur les différents territoires de l'Hexagone et des Outre-Mer, notamment dans le cadre de l'organisation d'**événements au plus proche des populations**.

L'AFPCNT souhaite également améliorer la **représentation des acteurs de la réduction des risques technologiques** au sein de ses adhérents.

4. L'AFPCNT et ses adhérents en 2022

- Témoignages de nouveaux membres personnes morales



"Adhérer à l'AFPCNT, c'est rejoindre un écosystème d'acteurs impliqués dans la prévention des catastrophes naturelles à l'échelle française, européenne et mondiale, valoriser les innovations technologiques et démontrer leur pertinence pour une meilleure efficacité à grande échelle, partager les connaissances avec les experts sur le sujet et rencontrer des secteurs d'activité connexes pour une meilleure réponse aux besoins à grande échelle."

Guillaume Valladeau, **VorteX.io**

"L'adhésion d'AMARIS à l'AFPCNT signifie une attente forte en termes de soutien, de moyens ou d'outils pour répondre aux besoins des collectivités."

Delphine Favre, **Amaris**



"En tant que jeune entreprise innovante, intervenant dans le déploiement de solutions, nous avons enfin trouvé un lieu où acteurs publics et privés peuvent échanger sans préjugé, ni posture : l'AFPCNT. S'il y a bien un frein à l'amélioration globale de la protection, c'est le manque d'échanges entre les acteurs. La Cour des Comptes l'a récemment pointé comme étant la faiblesse du système Français. Bravo à l'AFPCNT de fédérer ainsi."

Rémi Alquier, **Flood Frame**

"Adhérer à l'AFPCNT nous (mon association et moi-même) permet de suivre les actualités et les projets relatifs aux risques naturels et d'y participer. Étant situé à Clermont-Ferrand, je serai ravi de participer à des événements en région Auvergne-Rhône-Alpes. De plus, j'ai créé un jeu de carte sur les risques naturels afin de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux des risques naturels. Ce jeu a été labellisé par le Ministère dans le cadre de la journée nationale des risques naturels."

Clément Payet, **UrbAlternatives**



4. L'AFPCNT et ses adhérents en 2022

"Notre partenariat (en cours de finalisation) est un moyen de contribuer à la prévention des risques naturels pour les bâtiments : avoir une meilleure connaissance partagée des phénomènes et pouvoir proposer des solutions pour l'adaptation des bâtiments dans un build better before."



Philippe Estingoy, **Agence Qualité Construction**



ARCHITECTES DES RISQUES MAJEURS

Être adhérent de l'AFPCNT représente l'opportunité de faire partie d'un large réseau de professionnels expérimentés en matière de prévention des risques et de prendre part à l'amélioration des pratiques architecturales sur le territoire. L'association des ARM pourra ainsi donner de la visibilité aux enjeux perçus par les architectes et l'ensemble des concepteurs.

Céline Coderch, **Architectes des risques majeurs**

• Témoignages de nouveaux membres personnes physiques



"Adhérer à l'AFPCNT, c'est intégrer un grand réseau d'acteurs et contribuer activement au grand défi "tous résilients face aux risques". Cette année, j'ai particulièrement apprécié les ANRN pour y rencontrer les autres membres et constater la force du réseau. J'ai également apprécié le séminaire Outremer, même si en visio, car c'est une montée en puissance des voix ultramarines qui ont tant à transmettre."

Virginie Perromat-Malikité, historienne-archéologue et consultante risques majeurs

"Il s'agit pour moi de faire partie d'une dynamique regroupant de nombreux acteurs ayant un objectif se rapprochant du mien (améliorer la prise en compte des risques dans notre société, réduire les effets des catastrophes naturelles, appuyer les populations les plus vulnérables, respecter les espaces et processus naturels, s'adapter).

Concernant mon activité d'expert indépendant, les personnes impliquées dans l'AFPCNT peuvent être des partenaires, clients, prestataires ou concurrents et je suis heureux d'avoir un accès à l'ensemble de ces catégories."



Pierre-Grégoire Scholl, entrepreneur, risques naturels et communication

4. L'AFPCNT et ses adhérents en 2022



"Le fait d'adhérer à l'AFPCNT est un engagement envers la population, pour faire comprendre l'importance d'être unis face à tous les dangers, catastrophes qui rythment notre vie de tous les jours.

Les activités proposées en 2022 nous ont permis de voir l'importance de la mise en place d'un réseau composé de différents territoires, qui fait la force de l'association.

Les échanges avec les autres collègues lors du séminaire ultramarin, nous ont montré que l'on est tous confrontés à des aléas et que l'on peut ensemble apporter des solutions."

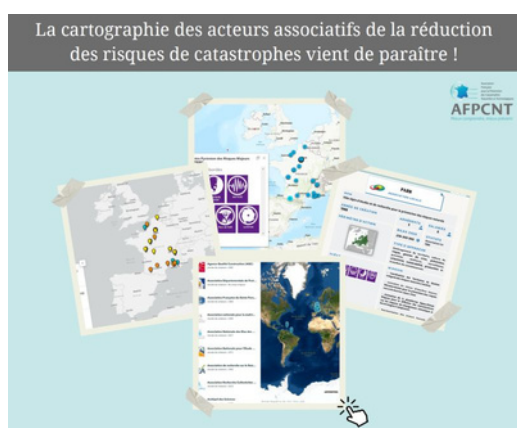
Danilo Hoarau, Chargé des équipements sportifs, Conseil Régional de La Réunion

5. Les chantiers transversaux de l'AFPCNT en 2022

5. Les chantiers transversaux de l'AFPCNT en 2022

• Cartographie des acteurs de la réduction des risques de catastrophes

Dans le prolongement du travail initié en 2021, l'AFPCNT poursuit le **recensement** et la **cartographie** des différents écosystèmes d'acteurs œuvrant dans le domaine de la prévention et de la réduction des risques de catastrophes. Les **structures associatives** ont constitué la cible prioritaire en 2022 et près de **58 acteurs associatifs** ont été recensés : 30 associations nationales, 16 associations locales, 12 associations thématiques et 1 fondation. Ce recensement et cette cartographie seront mis à jour et enrichis au fil du temps.



Carte 1 : localisation et description des acteurs



L'élargissement de ce répertoire à d'autres catégories d'acteurs a déjà débuté : les **collectivités territoriales** (7 recensées à ce jour) et les **entreprises** (25 recensées à ce jour) constitueront les cibles prioritaires pour l'année 2023. Si ce recensement est réalisé en priorité en France, il comportera également un volet européen et international.

Si vous souhaitez intégrer ce recensement, nous vous invitons à renseigner le **questionnaire en ligne** : [cliquez-ici](#) !

• Le livre blanc de la réduction des risques de catastrophes en France

Le travail de 2022, mené sur fond de la transformation de l'AFPCN en AFPCNT et de la mise en place du projet skarabée a consisté à **mener plus loin les analyses et les propositions**. L'objectif était une présentation lors de la journée du 13 octobre 2022.

Un **webinaire** ouvert aux adhérents de l'Association, tenu le 6 octobre 2022, a permis des débats de fond autour de quatre thèmes :

- Les forces, faiblesses, opportunités et menaces pesant sur la politique et les outils de la réduction des risques de catastrophes (RRC) en France ;
- La clarification du cadre conceptuel de la RRC, ce cadre étant considéré comme un élément de la pédagogie relative à la résilience ;

5. Les chantiers transversaux de l'AFPCNT en 2022

- La lisibilité de la politique publique de RRC, nécessaire à son appropriation collective par ceux auxquels elle s'adresse (citoyens, collectivités, acteurs économiques et sociaux, etc) ;
- Le développement de comportements orientés vers la résilience.

Ces débats ont permis de dégager en particulier un sujet transversal, celui de **la responsabilité, notamment celle des Élus**, en matière de RRC. Ceci rejoignait les réflexions du Livre Bleu de l'ANEB pour alimenter un séminaire organisé le 12 octobre 2022 par l'ANEB et l'AFPCNT (voir p.36).

6. Les quatre missions de l'AFPCNT en 2022

6. Les quatre missions de l'AFPCNT en 2022

Les quatre missions de l'AFPCNT

Mission 1 : animation du réseau des acteurs de la RRC

Pilote : François Gérard

Depuis septembre 2020, la Mission 1 s'est consacrée à **l'élaboration du Livre Blanc** de la prévention des risques en France (2000-2020). Les premiers constats et propositions ont été débattus lors de la manifestation célébrant les 20 ans de l'AFPCN, le 20 octobre 2021. En 2022, les travaux se sont poursuivis avec l'organisation d'un webinar sur les différents axes de réflexion du Livre blanc et d'un séminaire co-organisé par l'AFPCNT et l'ANEB sur la responsabilité des élus en matière de RRC.

L'activité pérenne de la Mission 1 reste le **suivi des instances nationales** de gouvernance concertée, le COPRNM et la CMI. L'AFPCNT est représentée au COPRNM par Myriam MERAD, pilote de la Mission 2 et François GÉRARD, pilote de la Mission 1. Le représentant à la CMI est Jean-Michel TANGUY.

En 2022, l'AFPCNT a été sollicitée à deux reprises par le COPRNM pour **donner un avis** sur des textes législatifs et réglementaires. La première concernait le projet d'ordonnance relative à l'aménagement durable des territoires littoraux exposés au recul du trait de côte (Ordonnance 2022-482 du 6 avril 2022). La seconde portait sur le projet de décret relatif à l'information préventive des citoyens sur les risques majeurs (novembre 2022).

Mission 2 : animation scientifique et technique

Pilote : Myriam Merad

En 2022, la Mission 2 a poursuivi ses missions de **représentation de la société civile dans les réseaux nationaux, européens et internationaux de la recherche sur la réduction des risques de catastrophes** tels que l'Observatoire National des Risques Naturels (ONRN), le *European Advisory Group on Science and Technology (E-STAG)* ou le programme dédié à la recherche sur la réduction des risques de l'*International Science Council*.

Cette année, la Mission 2 de l'AFPCNT a également pu participer aux **grands rendez-vous internationaux de la RRC** en co-organisant un *side event* lors de la COP27 à Sharm el Sheikh et en tant que partie prenante de la délégation française lors de la 7ème plateforme globale sur la réduction des risques de catastrophes à Bali de l'UNDRR à Bali, en Indonésie.

Enfin, cette mission a également pu prendre part à la constitution de **réponses à des appels à projets de recherche européens** notamment sur la préparation des populations aux situations de catastrophes ou la sécurité civile.

6. Les quatre missions de l'AFPCNT en 2022

Mission 3 : Animation territoriale et intersectorielle

Pilote : Bernard Guézo

La Mission 3 « Animation territoriale et intersectorielle » est une mission à caractère transverse, ayant pour objet d'ouvrir les acteurs de l'aménagement, de la construction, de la gestion des territoires et des infrastructures aux **enjeux de la résilience et de la réduction de vulnérabilité**. Les finalités portent sur la mise en relation des acteurs, l'interdisciplinarité, les démarches intégrées et l'apprentissage comme moyens d'aborder au mieux la complexité des sujets traités. Son action est d'animer et de dynamiser, d'accompagner, et de contribuer à la qualité externe des travaux menés.

En 2022, cette mission a accompagné les actions de l'AFPCNT relevant de la CPO en matière de réduction de la vulnérabilité des personnes âgées aux inondations, de la résilience des Outre-Mer aux risques majeurs, du « Mieux [Re]construire face aux aléas naturels et technologiques » et de pré-identification des différentes natures de démarches menées en matière de résilience des territoires.

Mission 4 : Action internationale et européenne

Pilote : Roland Nussbaum

La Mission 4 "Action internationale et européenne" de l'AFPCNT recouvre la vocation initiale de l'Association d'être un centre francophone de réflexion, d'impulsion collective et de coordination ayant valeur de référence sur l'ensemble de la problématique de la réduction des risques de catastrophes (RRC), systémiques et globaux. Elle vise à renforcer le rôle de l'AFPCNT et de ses membres comme **acteur reconnu de la coopération internationale et notamment européenne**.

En 2022, la Mission 4 aura connu une activité soutenue et relancée par la **participation active** de ses représentants à des **grands rendez-vous internationaux**, par la **poursuite d'échanges partenariaux** (DKKV, IDEFFIE, UNDRR) et par la participation des partenaires européens de l'AFPCNT aux Assises nationales des risques naturels à Strasbourg.

7. SKarabée, le nouveau projet de l'AFPCNT

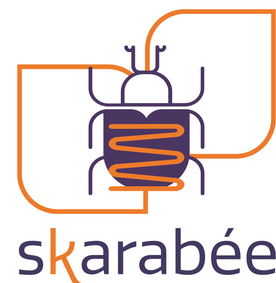
7. sKarabée, le nouveau projet associatif de l'AFPCNT

• Le projet sKarabée

Le projet sKarabée rassemble les membres et partenaires de l'AFPCNT autour d'un objectif commun : **contribuer à développer la culture du risque et de la résilience en France.**

Dans le cadre du projet sKarabée, l'AFPCNT adopte une démarche de reconnaissance des actions visant à répondre à cinq priorités :

- Contribuer à faire du 13 octobre, journée internationale de la réduction des risques de catastrophes et journée nationale de la résilience, un rendez-vous incontournable en matière de prévention des risques naturels et technologiques (p.30) ;
- Travailler sur la résilience des personnes, territoires et organisations face aux risques majeurs (p.43) ;
- Favoriser la montée en compétences des acteurs (p. 47) ;
- Mobiliser et animer le réseau ultramarin (p. 48) ;
- Poursuivre les réflexions de fond et développer les partenariats nationaux et internationaux (p. 53)



Dans le cadre de son projet sKarabée, l'AFPCNT privilégie **une action au plus près des populations**, dans une démarche participative et en partant des besoins propres à chaque territoire et chaque catégorie de population, aussi bien en métropole que dans les différents territoires ultramarins. L'Association privilégie également les **démarches multirisques et multi-acteurs** et attache une attention particulière à l'association et la mobilisation de toutes les parties prenantes du projet : adhérents, partenaires, etc.

• La marque sKarabée

Déterminé à donner de l'ampleur et de la **visibilité au projet associatif**, sKarabée représente également une marque dédiée, créée en octobre 2022.

Porteuse de nos valeurs que sont **l'engagement, le partenariat et l'expertise**, elle reflète et formalise l'engagement volontaire et mutuel entre nous et les acteurs du territoire français.

La marque sKarabée est un **outil d'animation et de communication** qui fédère l'ensemble des acteurs autour de l'AFPCNT. Elle contribue à la mise en valeur et au développement de notre réseau et de chacun de nos membres.

La marque sKarabée concerne aussi bien les actions existantes, permanentes ou ponctuelles, que les projets à venir ou à développer par les porteurs.

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 1

Légende



Mission 1



Mission 2



Mission 3



Mission 4

Priorité 1 : Contribuer à faire du 13 octobre un rendez-vous national incontournable en matière de prévention des risques naturels et technologiques

Introduction

En 2022, l'AFPCNT a joué un rôle de **promotion de la journée nationale de la résilience** impulsée par le gouvernement à l'occasion de la journée internationale de la réduction des risques de catastrophes. Aussi, l'AFPCNT a **incité** les acteurs de la prévention des risques et de la gestion de crise à s'engager dans cet événement, mené un travail de **recensement et de valorisation** des actions prévues pour cette journée nationale et **organisé des actions avec ses membres et partenaires** sur plusieurs territoires de l'Hexagone et des Outre-Mer présentant des caractéristiques différentes.

Priorité 1A - Faire connaître l'événement



• Actions de diffusion de l'information

Afin de faire connaître la journée nationale de la résilience, l'AFPCNT a développé plusieurs **moyens de communication et de sensibilisation** : clips de présentation, exposition virtuelle, courrier aux communes, articles dans la presse, mobilisation d'artistes, spots radio, etc. La cible prioritaire de l'Association pour cette première édition de la journée du 13 octobre était le grand public.



Clip de présentation de la journée du 13 octobre



Salle virtuelle, Inond'Expo



Visuels de présentation de la journée

[Découvrez l'exposition Inond'Expo !](#)

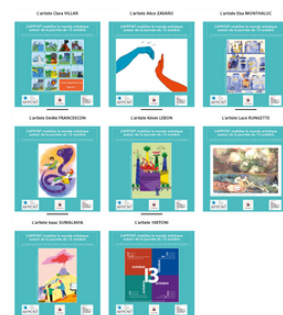
8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 1



Articles dans Le Monde



Courrier aux communes de France



Mobilisation d'artistes

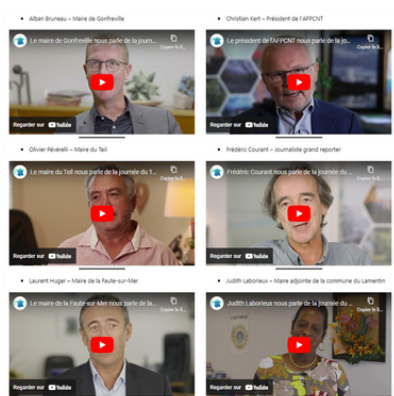
- **Webinaire sur la journée du 13 octobre**

Le webinaire du **3 mai 2022** organisé par la Mission Interrégionale « Inondation Arc Méditerranéen » (MIIAM), en collaboration avec les membres et les partenaires de l'AFPCNT et l'appui du **Cyprès**, a permis de présenter les actions envisagées pour la Journée du 13 octobre et d'affiner encore davantage les **propositions et recommandations de l'AFPCNT** pour l'édition 2022.



Visuel du webinaire

- **Identification et mobilisation de six ambassadeurs**



Six ambassadeurs 13 octobre

Afin de promouvoir la journée du 13 octobre, l'AFPCNT a interviewé **six ambassadeurs dont quatre élus** afin de s'exprimer sur les objectifs de cette journée et la culture du risque.

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 1

Priorité 1B - Recenser et valoriser les actions prévues en 2022

- Retour d'expérience sur 50 actions portées par l'AFPCNT et 43 actions emblématiques

M1

M3

M4

A l'occasion de cette première édition de la journée du 13 octobre, l'AFPCNT a pu organiser une **cinquantaine d'actions territoriales et nationales** en Hexagone et sur les territoires ultramarins. De nombreuses actions ont également été organisées par les acteurs locaux. Afin de connaître l'impact de ces actions, l'AFPCNT finalise actuellement un **retour d'expérience** sur ses propres événements et sur 43 actions portées par d'autres acteurs.



Exemple de retour d'expérience d'actions autour du 13 octobre

- Valorisation des actions portées par l'AFPCNT le 13 octobre sur le site de l'UNDRR



Portail de l'UNDRR

Les actions portées par l'AFPCNT à l'occasion de la journée nationale de la résilience ont pu être affichées sur la page dédiée à la journée internationale de la RRC du site de l'UNDRR.

Priorité 1C - Inciter les acteurs de la prévention des risques en France à organiser des actions dans le cadre de la journée du 13 octobre

- Co-organisation de 20 actions

M1

M3

Dans le cadre de la priorité 1 de son projet associatif, l'AFPCNT s'est donnée pour mission de **soutenir** et **multiplier** les manifestations nationales et locales autour de la Journée du 13 octobre, les **mettre en réseau** et leur donner **une plus grande visibilité**. Ces actions se sont tenues aux quatre coins de la France et ont permis de sensibiliser et de former aux risques majeurs un public varié : publics scolaires et étudiants, collectivités, grand public, entreprises, etc.

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 1

Quelques exemples d'actions de développement de la culture du risque co-organisées et par l'AFPCNT à l'occasion de la journée du 13 octobre

- **Test de "Résiscoré" avec Résiliances : audit de 10 TPE/PME face aux risques majeurs**

Dans le cadre de cette action partenariale avec l'**association Résiliances**, un audit sur la préparation face aux risques majeurs (**RESISCORE**) a été mené auprès de 10 TPE/PME volontaires. Cette expérimentation avait vocation à encourager les actions des entreprises dans le domaine de la prévention des risques majeurs.



Appel à participation, audit RESISCORE

- **Ateliers, conférences et échanges sur les risques majeurs à Nîmes**



Jean-Frédéric Biscay, Ghislaine Verrhiest-Leblanc et Fred Courant devant un canadair de la base aérienne de Nîmes

Un après-midi dédié au grand public sur la base aérienne de la sécurité civile de Nîmes-Garons a été organisée par l'AFPCNT et plusieurs partenaires : **DGSCGC** du Ministère de l'Intérieur, **base aérienne de la sécurité civile de Nîmes Garons**, **EMIZ Sud**, **Entente Valabre**, **Esprit Sorcier**, **préfecture**, **Nîmes Métropole**, **DDTM 30** et les **pompiers de l'urgence internationale (PUI)**. A cette occasion, les participants ont pu expérimenter des simulations de vols, de risque sismique, de risque inondation et échanger avec des pilotes.

- **Journée de sensibilisation à destination des élus vendéens à L'Aiguillon-La-Presqu'île**



Le 13 octobre 2022, l'AFPCNT a accompagné **Calyxis** dans l'organisation d'un exercice de simulation de crise et de tables rondes à destination d'élus vendéens à L'Aiguillon-La-Presqu'île. La journée de sensibilisation a permis de réunir une centaine de participants et de préparer les élus à la gestion d'une inondation majeure.



Exercice de gestion de crise, L'Aiguillon-La-Presqu'île

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 1

- **Journée de sensibilisation grand public au Teil**

En partenariat avec l'**AFPS** et la **commune du Teil**, l'AFPCNT a participé à l'organisation d'une journée de sensibilisation aux risques d'inondation et de séisme.

Un parcours guidé sur les traces du séisme de 2019 a ainsi été organisé. Cette animation était suivie de la représentation de la pièce de théâtre "16431 souvenirs d'avenir".



Affiche de l'événement

- **Déjeuner-débat sur la résilience des entreprises et ERP aux risques majeurs**



Affiche de l'événement

Dans le cadre du Résilience Tour organisé par l'**IRMa**, l'AFPCNT a contribué à l'organisation d'un déjeuner-débat à Toulon sur le thème de la résilience des entreprises et des ERP face aux risques majeurs, à destination des acteurs économiques, élus et agents des collectivités du Var.

- **Lecture "Contes d'Eaux-Vives" dans plusieurs classes des Bouches-du-Rhône**

En collaboration avec la **DDTM13**, et avec l'appui de l'association de conteuses pour enfants **Mille et Une Paroles** et l'**EPAGE MENELIK**, l'AFPCNT a pris part à l'organisation de lectures de contes sur les inondations (Contes d'Eaux Vives) auprès de classes de maternelle et de primaire.

Au total, 10 sessions de lectures ont été organisées auprès de 12 classes de Calas, Marignane et Aix-en-Provence (soit 277 enfants).



*Lecture des contes à l'école
Hélène Boucher de Marignane*

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 1

Priorité 1D - Organiser et co-piloter des actions de la culture du risque autour du 13 octobre

- Réalisation de deux rapports sur la journée du 13 octobre



Dans le but de préparer cette première édition de la journée nationale de la résilience, l'Association a rédigé deux rapports sur le 13 octobre. Le **rapport « phase 1 »** en dresse un état des lieux. Il présente le **contexte international de l'émergence de cette journée** ainsi que les principales actions menées aux niveaux national, européen et international dans le cadre de cet événement. Ce rapport a été publié en mars 2022.

Le **rapport « phase 2 »** expose des **propositions d'actions** à déployer sur le territoire français et des **recommandations** formulées par l'AFPCNT de contribuer à un plus grand rayonnement, une plus forte notoriété et une performance accrue de la Journée du 13 octobre. Ce rapport a été publié en mai 2022.



- Participation active aux Assises Nationales des Risques Naturels à Strasbourg

L'AFPCNT a participé au **comité d'organisation de la cinquième édition des Assises Nationales des Risques Naturels** qui se sont tenues à Strasbourg les 13 et 14 octobre. Dans ce cadre, elle a proposé plusieurs animations et participé à l'organisation des différentes tables rondes et ateliers.

Série d'interviews avec l'Esprit Sorcier - ANRN 2022

A l'occasion des ANRN 2022, l'AFPCNT et son partenaire **Esprit Sorcier** ont réalisé, jeudi 13 octobre 2022, **plusieurs interviews de professionnels et d'acteurs de la prévention des risques en France**. La mobilisation de Fred Courant (ancien rédacteur en chef et présentateur de l'émission scientifique "C'est pas sorcier") a permis le bon déroulé des échanges.



Série de vidéos réalisées à l'issue des interviews par l'Esprit Sorcier

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 1

Enregistrées dans la caravane de l'Esprit Sorcier, ces interviews ont permis de recueillir **différents regards et points de vue** sur les thématiques des risques naturels et technologiques, de la culture du risque et de la résilience. Les clips des interventions sont visionnables sur la chaîne TV d'Esprit Sorcier, le site Internet et les réseaux sociaux de l'AFPCNT (LinkedIn, Facebook, Twitter, Youtube).



Fred Courant devant la caravane de l'Esprit Sorcier

Organisation d'une conférence sur la responsabilité des élus face aux risques majeurs suivie d'une représentation de la pièce de théâtre 16431 Souvenirs d'avenir

Le 12 octobre 2022, **l'AFPCNT et l'ANEB ont co-organisé une conférence** sur la responsabilité des élus face aux risques majeurs à La Scène de Strasbourg. Durant cette conférence, les deux associations ont pu présenter leurs travaux de **Livre blanc de la RRC** pour l'AFPCNT et de **Livre bleu "L'eau en commun"** de l'ANEB.

La conférence était suivie de la pièce de théâtre 16431 Souvenirs d'avenir, représentée trois fois durant les ANRN.



Conférence à La Scène de Strasbourg



Pièce de théâtre 16431 Souvenirs d'avenir

Expérience sensorielle et œuvre numérique collective

Durant toute la durée de l'événement, les séminaristes ont pu prendre part à la **réalisation d'une œuvre numérique collective** en participant à une expérience sensorielle dont l'objectif était de faire vivre l'expérience d'un séisme ou d'un feu de forêt.

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 1



Les retours d'expérience de la cabine sensorielle et l'oeuvre numérique collective sont disponibles sur le [site de l'AFPCNT](https://www.afpcnt.fr).

Participation d'une délégation ultramarine aux ANRN

A l'occasion de la cinquième édition des Assises Nationales des Risques Naturels les 13 et 14 octobre à Strasbourg, l'AFPCNT a organisé la venue d'une **délégation de 15 personnes** venant de cinq territoires ultramarins : Martinique, Guadeloupe, La Réunion, Nouvelle-Calédonie et Guyane.

La délégation ultramarine a participé aux différentes sessions plénières et aux ateliers proposés et a pu porter **la voix des territoires ultramarins** sur des thématiques variées telles que la responsabilité des élus face aux risques majeurs, les systèmes assurantiels ou encore la gestion de crise. Une visite de l'Institut National du Service Public a également été organisée le vendredi 14 octobre.



Délégation ultramarine de l'AFPCNT aux ANRN

Participation de la Mission 4 de l'AFPCNT aux Assises Nationales des Risques Naturels à Strasbourg

Sur le plan national, la Mission 4 de l'AFPCNT aura eu une participation spécifique aux ANRN 2022 (Strasbourg, 13-14 octobre), qui s'est traduite par :

- La **présentation d'un poster** sur l'action internationale,
- L'**accueil et l'accompagnement de délégations de trois pays voisins** (Allemagne, Pologne, Suisse),



Extrait du poster présenté par la Mission 4 aux ANRN

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 1

- L'organisation avec ces trois délégations, des représentants des Outre-Mer ainsi que des membres et amis d'Alsace, d'un **dîner de travail** le 14 octobre qui a réuni environ 30 participants.



Participants au dîner organisé par la Mission 4 de l'AFPCNT le 14 octobre 2022.

• Organisation d'actions de développement de la culture du risque

Dans le cadre de son projet associatif axé sur le développement de la culture du risque et la résilience des populations, des territoires et des organisations face aux risques majeurs, l'AFPCNT a organisé de nombreuses actions visant à **sensibiliser le grand public**.

Organisation d'un concours artistique : Art&Risk

Lancée en octobre 2022 par l'AFPCNT, la première édition du concours Art&Risk a rencontré un vif succès avec **700 participants dont 120 candidats ultramarins**. Au total, 5 prix ont été distribués : les risques liés à l'eau et à l'air, les risques liés aux activités humaines, les risques liés à la terre et au feu, un prix sKarabée pour les candidatures par Instagram et un prix "territoire d'outre-mer".



La Direction Générale des Outre-Mer (DGOM) et la Mission d'Appui aux Politiques Publiques de Prévention des Risques en Outre-Mer (MAPPPROM) ont participé au jury du prix Outre-Mer.

Prix AFPCNT dans le cadre du concours Chap'eau l'artiste



Prix AFPCNT - "Chap'eau l'artiste" 2022

L'AFPCNT a pris part à la quatrième édition du concours artistique national "Chap'eau l'artiste" dédié aux **risques d'inondation en zone méditerranéenne**. Ce concours était organisé par la mission interrégionale « Inondations Arc Méditerranéen » (MIAM) de la DREAL de zone de défense et de sécurité sud avec l'appui de nombreux partenaires.

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 1

Concours artistique à destination du jeune public : Petits sKarabées

Avec pour thème principal « Tous acteurs de notre propre sécurité face aux risques majeurs ! », ce **concours destiné aux écoles et aux collèges** appelle à favoriser et à valoriser l'expression écrite, graphique et artistique d'enfants sur le sujet des risques majeurs et de leur prévention. Une remise de prix viendra couronner les plus belles réalisations.



Lancement du concours "Petits sKarabées"

Participation au forum 13 octobre de la DEAL Martinique

Dans le cadre de la journée de la résilience du 13 octobre, la DEAL Martinique a organisé un **village de la résilience** au centre commercial de la Galleria au Lamentin.

L'AFPCNT a pris part à cet événement en participant à la **sensibilisation du jeune public** à la culture du risque. Plusieurs classes de CM1-CM2 ont défilé sur le stand de l'AFPCNT pour apprendre à constituer son kit de survie.



Animation de l'atelier de sensibilisation sur le stand. Crédit : AFPCNT

Autres mobilisations territoriales en Outre-Mer autour de la journée du 13 octobre

Lors de la semaine du 13 octobre, l'AFPCNT a réalisé plusieurs interventions et productions en lien avec ses **partenaires locaux ultramarins**. A **Saint-Pierre-et-Miquelon**, une plaquette de vulgarisation recensant les différents risques majeurs auxquels le territoire est exposé ainsi que plusieurs études menées sur le terrain a été produite en lien avec la Plateforme Internationale et interdisciplinaire de recherche et d'enseignement supérieur en zone subarctique (PIIRESS). A **Mayotte**, la Directrice Générale de l'AFPCNT est intervenue par vidéo lors des journées de l'architecture organisées les 13 et 14 octobre par le CAUE de Mayotte. Enfin, le groupe local « Résilience des Outre-Mer » de **La Réunion** a rencontré l'Association des maires de La Réunion dans l'objectif de leur présenter un projet interassociatif sur la culture du risque et la sécurité civile en cours de mise en œuvre par l'AFPCNT.

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 1



Couverture de la plaquette sur les risques majeurs à Saint-Pierre-et-Miquelon



journées de sensibilisation aux risques majeurs du CAUE de Mayotte

[Découvrir la plaquette !](#)

Organisation d'une table-ronde avec l'IMdR dans le cadre de la conférence Lambda-Mu

Le 11 octobre 2022, l'AFPCNT et l'IMdR ont co-organisé une table-ronde **ouverte aux territoires et aux organisations** sur la prévention des catastrophes majeurs et la résilience face aux risques. Cette table-ronde était animée par **Myriam Merad**, présidente du Conseil scientifique de l'AFPCNT et directrice de recherche au Laboratoire d'Analyse et de Modélisation de Systèmes d'Aide à la Décision (LAMSADE) de l'Université Paris Dauphine.




Table-ronde (11 Octobre – 17h30 – 18h30)
En présentiel

- **Objectif de la table ronde :**
 - Rendre compte des niveaux de préoccupation des français en matière de risques et de résilience.
 - Partager des expériences sur des démarches contribuant à la culture des risques et des résiliences.
- **Table-ronde :**
 - 17h30-17h35 : Introduction Myriam Merad
 - Questions pour les participants :
 - Quelles sont les démarches permettant de contribuer à la culture des risques et des résiliences ?
 - Quelles sont les forces et faiblesses de ces démarches ?
 - Quels sont les intérêts de ces démarches ?
 - Quels sont les impacts de ces démarches sur le processus de décision et décision finale ?
 - 17h35-17h45 : Baromètre IRSN – Evolution des préoccupations autour du risque et de sa perception – Marie-Pierre Bigot - IRSN
 - 17h45-17h55 : Les enjeux démocratiques de la prévention des risques de catastrophe et de la résilience – Madame Laura Slimani, Adjointe de la Ville de Rouen, en charge de la délégation Démocratie locale et participative
 - 17h55-18h05 : Innovation dans les communautés de communes - François Schwetterlé - Risk Manager – Responsable de la Maitrise des Risques- SDEA
 - 18h05-18h30 : Discussion autour des mécanismes de participation et de concertation avec les citoyens

Introduction de la table-ronde par Myriam Merad

Actions territoriales visant à développer la culture du risque (voir p. 32)

Développement de la cartographie des acteurs de la RRC (voir p.22)

Réalisation d'un exercice "flash" sur la zone de défense Sud

Le 13 octobre 2022, 300 communes ont participé à un exercice co-organisé par l'AFPCNT, la zone de défense Sud et le Cyprès dans le but de **tester la mobilisation du personnel et la mise en place d'un poste de commandement communal (PCC)** en cas de risque climatique.



EXERCICE 2022

ARMEMENT DE CELLULES DE CRISE COMMUNALES POUR UN RISQUE CLIMATIQUE

OBJECTIF Pour les communes volontaires : réaliser un « exercice flash » permettant de tester la mobilisation des personnels et la mise en place du poste de commandement communal (PCC)

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 1

P1E - Se doter d'outils de démonstration

- **Réalisation d'un état des lieux des outils de sensibilisation et de démonstration existant en France et à l'étranger**

Aux mois de juillet et août 2022, l'AFPCNT a accueilli Victoire Nsa-Mbazogo-Ondo en stage afin de réaliser un rapport recensant les **différents outils de sensibilisation aux risques majeurs et de démonstration**. Ce rapport a pour objectif de réfléchir aux outils mobilisables pour la construction d'une unité mobile de sensibilisation.



Découvrez le rapport [ici](#)!

P1F - Evaluer l'efficacité des actions

- **Enquête de notoriété sur la journée du 13 octobre**

Une **enquête de notoriété sur la Journée du 13 octobre 2022** a été **réalisée par l'IFOP pour l'AFPCNT**, avec le soutien du Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires (MTECT). L'objectif était de diagnostiquer la connaissance et la **perception de cette journée**. Deux phases d'enquête ont été réalisées dans le but de mesurer l'évolution de la notoriété sur l'année. Il est observé une légère augmentation de la notoriété post-13 octobre : **1 Français sur 5 déclare connaître la journée en novembre** (20%, une progression de 2 points par rapport au mois d'octobre). Le niveau de connaissance et l'intérêt pour ce rendez-vous national et international sont toutefois plus forts en territoires ultra-marins (31%) ; les habitants les plus exposés aux risques et aux catastrophes. Les 18-24 ans sont ceux qui déclarent le plus connaître cette journée (27%).



Couvertures des rapports de sondage d'octobre et de novembre. IFOP

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 1

L'enquête sera **reconduite en 2023**, toujours dans un objectif de diagnostic de la connaissance et des perceptions. Ce sera l'occasion de maximiser la représentativité de l'enquête avec l'interrogation d'un échantillon encore plus robuste et de permettre une analyse plus fine des résultats auprès de sous-publics et notamment au niveau des territoires (régions et DROM-COM).



Synthèse des résultats des sondages.

Retour d'expérience et perspectives - Priorité 1

Entre août et octobre 2022, de nombreux moyens ont été déployés pour **toucher le public le plus large** : presse nationale (Le Monde), plateforme de streaming (Spotify), réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn et Twitter) et site internet de l'AFPCNT. Pour s'assurer de toucher un public encore plus large, des efforts doivent être engagés en démultipliant et en diversifiant les canaux de diffusion en 2023.

Ces supports complémentaires, tant à destination du grand public que des acteurs de la prévention des risques naturels et technologiques, sont **difficilement quantifiables** vis-à-vis du nombre et de la catégorie de personnes réellement touchées.

Par choix et souci d'efficacité, les supports développés en 2022 ont une dimension multirisque. Ils se doivent d'être complétés par **des outils spécifiques à certains risques** diffusés en cohérence avec les saisons et campagnes nationales de communication prévue.

Enfin, la mise en place d'un appel à projets au niveau national pour labéliser les actions relatives au 13 octobre a conduit à adapter les actions prévues en 2022 et à faire preuve de pédagogie auprès des acteurs locaux pour **clarifier l'articulation entre la dynamique nationale portée par le gouvernement, les dynamiques locales et la dynamique initiée par l'AFPCNT**. Cette articulation pourra être améliorée en 2023.

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 2

Priorité 2 : Travailler sur la résilience des personnes, territoires et organisations face aux risques majeurs

Introduction

Dans le cadre de son projet associatif, l'AFPCNT s'est donnée pour objectif de **travailler sur la résilience des populations, des territoires et des organisations face aux risques majeurs**, au plus proche des territoires. Pour ce faire, en 2022, l'Association a commencé à développer une dynamique de travail autour de la résilience territoriale, des populations vulnérables et du "Build Back Better" dans le but de créer des relais territoriaux de l'AFPCNT.

Priorité 2A - Coordination des acteurs et coordination de relais territoriaux nationaux en métropole

- **Développement de travaux sur la résilience et expérimentations en vue de la mise en place d'une coordination nationale et locale sur la résilience**

M3

Des **études socles** sur la résilience territoriale ont été engagées et ont donné lieu à des publications (voir ci-dessous) et permettront de créer un groupe national sur la résilience dès le printemps 2023. Par ailleurs, plusieurs **expérimentations** sur les portraits de territoires (EHPAD, gares et aéroports, hôpitaux) et la résilience du bâti ont été menées dans la zone de défense Sud et l'est de la France.

Par exemple, l'AFPCNT a participé à la production d'un **cahier d'auto-évaluation** de l'exposition au risque inondation à destination des directeurs d'EHPAD, en lien avec son groupe de travail "Personnes vulnérables au risque d'inondation" animé par Calyxis.



Priorité 2B - Dispositif de reconnaissance des démarches en faveur de la résilience des territoires et des organisations aux risques majeurs

- **Rapport sur les démarches de résilience aux risques naturels et technologiques – Premier état des lieux et perspectives**

M3

M2

Dans le cadre de son projet associatif, l'AFPCNT se donne pour mission de **conforter et de développer les démarches visant à la résilience** des territoires aux risques naturels et technologiques, en particulier dans le contexte du changement climatique.

Pour ce faire, l'association a réalisé un recensement non exhaustif des démarches de résilience qui existent en France et à l'étranger.

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 2

Ce recensement exploratoire a permis de classer les démarches de résilience selon différentes catégories. Il conduit à prévoir des **investigations plus poussées** pour chacune d'entre elles. Sur ces bases, le présent rapport se positionne comme un document initiateur des travaux à mener sur le sujet de la résilience.

Par ailleurs, la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) prévoit que l'AFPCNT mène un certain nombre d'actions destinées à favoriser la résilience des territoires et des organisations.



Rapport sur les démarches de résilience aux risques naturels et technologiques
Premier état des lieux et perspectives

Decembre 2022

Couverture du rapport,
décembre 2022

- **Organisation d'une table ronde à L'Aiguillon-La-Presqu'île**



A l'occasion de la journée du 13 octobre, l'AFPCNT a organisé en partenariat avec Calyxis et DLGA cabinets d'avocats une table ronde sur la résilience face au recul du trait de côte. L'objectif de cette table ronde à destination des collectivités littorales et de leurs élus était de présenter les **implications de la loi "Climat et résilience" sur la gestion de ce phénomène naturel.**

- **Groupes de travail**

Dans le cadre de la priorité 2 de son projet associatif, l'AFPCNT a mis en place en 2022 un **groupe de travail "Batardeaux"** afin d'étudier les freins et les leviers de l'utilisation des batardeaux par les citoyens et les gestionnaires de bâtiments.

Le groupe de travail "Personnes vulnérables face au risque d'inondation" a quant à lui poursuivi ses travaux avec l'organisation d'un **atelier le 12 octobre en Vendée sur la perception des risques par les personnes âgées de plus de 65 ans.**



Atelier du 12 octobre à
L'Aiguillon-La-Presqu'île

- **Participation à l'organisation de l'événement "Trophées Bâtiments Résilients" porté par la Mission Risques Naturels**



L'AFPCNT a participé au jury et à la remise des prix du concours "Trophées Bâtiments Résilients". Afin de valoriser les démarches primées, l'Association a réalisé des **clips vidéos des lauréats** et de leur projet.

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 2

- **Réalisation de deux plaquettes de sensibilisation avec les pompiers de l'urgence internationale**

L'AFPCNT et les pompiers de l'urgence internationale ont co-produit deux plaquettes de **sensibilisation et de recommandations en cas de catastrophes** : l'une sur les recommandations à retenir pour se préparer à une évacuation ou à un confinement, l'autre sur les situations post-catastrophe.

Priorité 2C - Mise en place d'une dynamique "Build Back Better" (BBB)

M3

- **Création d'un secrétariat technique et d'un comité de pilotage BBB**



Séminaire BBB du 20 décembre à Paris

Afin de lancer la dynamique **Build Back Better** de l'AFPCNT, un secrétariat technique ainsi qu'un comité de pilotage ont été constitués en 2022. Les premiers échanges de ces instances ont abouti à l'organisation d'un **séminaire de lancement** de la démarche le 20 décembre à Paris. Par ailleurs, des **collaborations ont été mises en place** avec l'Agence Qualité Construction (AQC), le Centre européen de Prévention du Risque d'Inondation (CEPRI) et la Mission Risques Naturels (MRN) sur les thématiques de la résilience du bâti et de la reconstruction post catastrophe.

- **Mise en place d'un groupe de travail "Reconstruction post-inondation"**



Afin de développer la thématique de la reconstruction en contexte post-inondation, l'AFPCNT et le CEPRI ont créé un **nouveau groupe de travail** s'inscrivant dans la dynamique Build Back Better. Une vidéo sur les enseignements des crises passées pour mieux reconstruire ainsi qu'un questionnaire d'enquête ont été produits par les partenaires.



Extrait du clip réalisé

- **Partenariat avec l'école d'architecture de la Villette**

Dans le cadre de sa thématique « Mieux [Re]construire face aux aléas naturels et technologiques », l'AFPCNT travaille avec l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette.

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 2

Au titre de son Master « **Architecture et Aléas naturels : territoires du littoral** », cette ENSA mène avec des étudiants une démarche pédagogique sur des territoires littoraux. Les futurs architectes sont amenés à analyser les enjeux de leur territoire d'étude en se projetant dans le temps long (perspective 2050/2100).



Au titre de l'année universitaire 2022-2023, le Master a investi le littoral de l'agglomération de Lorient. Sur ce territoire, les étudiants travaillent à l'**élaboration de propositions** dont l'objectif sera de permettre à ce littoral d'évoluer dans une posture d'adaptation aux aléas naturels et vers des modes de vie durables. Ces propositions seront effectuées à l'échelle urbaine et à l'échelle architecturale. Les rendus des étudiants en architecture seront disponibles en mars 2023.

- **Participation au 24ème rendez-vous qualité construction de l'AQC "risques naturels et numériques"**

L'AFPCNT était représentée par Anne-Marie Levraut lors du 24ème rendez-vous qualité construction organisé par l'AQC le 16 juin 2022, portant sur les risques naturels et numériques. La vice-présidente de l'AFPCNT est intervenue à l'occasion de la table ronde "**risques et résilience face au changement climatique**".



Replay de la table ronde

Retour d'expérience et perspectives - Priorité 2

Les **démarches expérimentales** initiées en 2022 telles que les ateliers de sensibilisation, la dynamique BBB et les travaux sur la notion de résilience doivent être poursuivies en 2023. En outre, les ateliers territoriaux menés sur la **résilience** et le séminaire **BBB** ont mis en exergue l'**intérêt fort** de ces thématiques pour les membres et partenaires de l'AFPCNT.

Les actions territoriales devraient être développées afin d'agir au plus près des populations, d'inciter les acteurs de la RRC à développer des actions de sensibilisation aux risques majeurs et d'accroître la présence de l'AFPCNT sur les territoires français.

Enfin, le niveau national n'a pas incité à poursuivre les réflexions de fond sur la mise en place d'un référentiel national de labellisation. Cet exemple témoigne de la nécessité de **faire évoluer le programme d'action de l'Association au regard des attentes et besoins des acteurs**, à différentes échelles.

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 3

Priorité 3 : Favoriser la montée en compétences des acteurs

Introduction

Afin de participer au développement de la culture du risque et au développement de la résilience des populations et organisations sur l'ensemble du territoire national, l'AFPCNT s'est également fixée comme priorité de **prendre part à la formation des acteurs locaux de la réduction des risques de catastrophes** aux risques majeurs, en lien avec ses partenaires.

Priorité 3 A et B - Réalisation d'un état des lieux des formations et des besoins existants et actions territoriales

- **Organisation d'un webinaire de sensibilisation des collectivités aux risques majeurs**

Dans le cadre de sa priorité sur la montée en compétence des acteurs, l'AFPCNT souhaite prendre part à la **sensibilisation des élus et agents territoriaux** des collectivités françaises aux risques majeurs. Pour ce faire, un webinaire de sensibilisation à destination des collectivités a été co-organisé par l'AFPCNT et le CNFPT le 10 octobre. 100 personnes ont pu assister aux échanges.



- **Conférence sur le rôle et la responsabilité des élus face aux risques majeurs (voir p.28)**
- **Lancement d'une démarche d'écoute des besoins et des attentes des collectivités territoriales en matière de formation**

L'AFPCNT et le CNFPT se sont associés dans l'élaboration d'un sondage sur les risques majeurs pour **mieux connaître les attentes et les besoins** des collectivités territoriales en matière de formation.

Retour d'expérience et perspectives - Priorité 3

Les premières actions menées dans le cadre de la priorité 3 de l'AFPCNT témoignent de l'importance et de l'intérêt de la **formation des acteurs locaux, notamment publics, aux risques majeurs**.

L'AFPCNT poursuivra ses travaux dans le domaine de la formation des élus et agents des collectivités territoriales sur ces questions, en métropole et en Outre-Mer, en lien avec ses partenaires. D'autres actions seront également développées à destination de **publics variés** : entreprises, scolaires, etc.

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 4

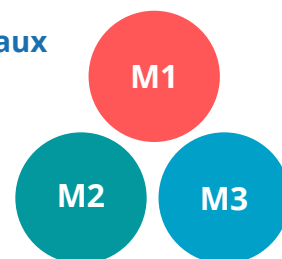
Priorité 4 : Mobiliser et animer le réseau ultramarin

Introduction

Cette année, la venue d'une délégation ultramarine de l'AFPCNT aux ANRN, la réalisation d'actions de sensibilisation sur différents territoires ultramarins à l'occasion de la journée du 13 octobre et l'organisation du séminaire « Résilience des Outre-Mer aux risques majeurs » en Martinique ont permis de **créer une communauté ultramarine au sein de l'Association**. La dynamique engagée par le groupe de travail "Résilience des Outre-Mer aux risques majeurs" témoigne de la richesse du partage d'expériences et de connaissances entre les territoires et de la **co-construction d'actions** pour développer la culture du risque et la résilience des populations face aux risques majeurs.

Priorité 4A - Organisation du séminaire "Résilience des Outre-Mer aux risques majeurs"

Du 24 au 26 octobre 2022, l'AFPCNT via son groupe de travail Outre-Mer et la collectivité territoriale de Martinique ont organisé le séminaire « **Résilience des Outre-Mer aux risques majeurs** » à Fort-de-France.



Cette première édition du séminaire tournant ultramarin de l'AFPCNT a réuni plus de **200** participants, acteurs de la réduction des risques venant des territoires ultramarins, de la Caraïbe et de l'Hexagone : **Martinique, Guyane, Guadeloupe, La Réunion, Nouvelle-Calédonie, Saint-Pierre-et-Miquelon, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Barbade, Cuba et l'Hexagone**.

Lors de la deuxième journée du séminaire, les participants se sont rendus sur le terrain pour constater les risques majeurs auxquels la Martinique est exposée. Ces ateliers avaient pour objectif de réfléchir à des **solutions innovantes** pour réduire la vulnérabilité des territoires aux risques majeurs et développer la résilience des populations face à ces risques. Lors de la dernière journée de séminaire, les référents de chaque atelier ont présenté leurs conclusions et **pistes d'actions**.



Atelier "évolution du littoral"



Participants au séminaire, plénière du 26 octobre.

Pour accéder au replay de l'événement et en savoir plus, [cliquez-ici](#) !

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 4

- **Organisation d'un village "Résilience face aux risques majeurs" en marge du séminaire**

Durant le séminaire ultramarin de l'AFPCNT à Fort-de-France, l'organisation village "résilience" a permis d'**ouvrir l'événement au grand public**. L'AFPCNT a pu y présenter ses actions en Hexagone et en Outre-Mer auprès d'une dizaine d'institutions, associations et entreprises en lien avec la prévention des risques majeurs tels que AlerteCata, la collectivité territoriale de Martinique, Ypiranga, etc.



Stand AFPCNT, village résilience.

- **Valorisation de la participation des acteurs ultramarins lors des Assises Nationales des Risques Naturels**

En tant que co-organisatrice de la cinquième édition des Assises Nationales des Risques Naturels les 13 et 14 octobre à Strasbourg, l'AFPCNT a participé à améliorer la **représentativité des acteurs ultramarins lors de l'événement**. Aussi, la délégation ultramarine de l'AFPCNT composée de 15 personnes a participé aux ateliers et aux tables rondes organisées dans le cadre de l'événement et présenté des posters. Par ailleurs, la Cité du volcan et l'Observatoire volcanologique de La Réunion ont pris part à la série d'interviews en différé diffusée dans la caravane de l'Esprit Sorcier.

Priorité 4B - Coordination nationale du groupe de travail "Résilience des Outre-Mer aux risques majeurs"

M3

- **Recrutement d'un premier référent territorial pour la zone Antilles-Guyane**

Le groupe de travail "Résilience des Outre-Mer aux risques majeurs" a vocation à **se structurer sur les différents territoires ultramarins**. Pour ce faire, l'AFPCNT a décidé de recruter une référente territoriale pour la zone Antilles-Guyane au mois de septembre. Lauriane Belleterre est en charge de l'**animation des groupes locaux** et des actions qu'ils proposent sur ces territoires.



Développement d'un réseau ultramarin de l'AFPCNT

- **Réalisation d'un annuaire ultramarin des acteurs de la RRC**

Créé en décembre 2020, le groupe de travail « Résilience des Outre-Mer aux risques majeurs » a constitué un réseau de **plus de 500 contacts œuvrant pour la réduction des risques de catastrophes sur les territoires ultramarins**, personnes physiques et morales confondues.

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 4

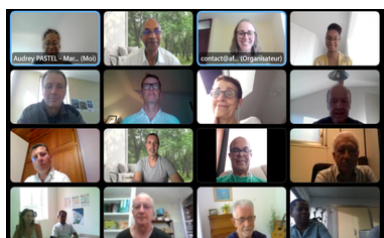
Ces contacts représentent des **acteurs variés** allant des représentants de l'Etat aux citoyens engagés dans la prévention/gestion des risques en passant par les élus locaux, les associations et les entreprises. Ils représentent également des secteurs d'activités variés : architecture, recherche, urbanisme, éducation, spécialistes des risques, représentants de la société civile, etc.

Afin de valoriser ce **réseau**, l'AFPCNT a réalisé un annuaire répertoriant ces différents acteurs.



Publication de l'annuaire sur les réseaux de l'AFPCNT

- **Organisation de quatre réunions plénières du GT Outre-Mer**



Réunion plénière du GTOM, octobre 2022

En 2022, le groupe de travail « Résilience des Outre-Mer aux risques majeurs » de l'AFPCNT s'est réuni **quatre fois en plénière**. Lors de ces réunions, plusieurs représentants de groupes locaux ont pu présenter leurs projets et expériences dans des domaines variés tels que la construction bioclimatique, la vigilance vagues submersion marine ou l'histoire des cyclones aux Antilles. Chaque réunion a réuni une **cinquantaine de participants** représentant les collectivités, le monde associatif, les assurances, les entreprises et les services de l'Etat.

- **Mise en place d'une plateforme collaborative "Expertises.Territoires"**

A la demande des membres de son réseau ultramarin, l'AFPCNT a pu mettre en place des **espaces collaboratifs de travail et de partage de documents sur la plateforme "Expertises.Territoires"**, mise à disposition par le CEREMA. A ce jour, huit espaces ont été créés pour les groupes locaux du GT Outre-Mer ainsi qu'un espace commun à l'ensemble du réseau ultramarin de l'Association.

- **Mise en place d'une série de newsletters trimestrielle**

Afin de tenir ses membres informés des actions de l'AFPCNT en cours sur les territoires ultramarins, une **newsletter ultramarine trimestrielle** a été mise en place. Cette newsletter recense les temps forts de l'action ultramarine de l'AFPCNT, quelques articles de presse et les témoignages de membres de notre réseau.



Extrait de la newsletter ultramarine de l'AFPCNT

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 4

Priorité 4C - Coordination locale du groupe de travail "Résilience des Outre-Mer aux risques majeurs"

M3

• Réunion du GT local de Guyane à Rémire-Montjoly

Le 14 novembre dernier, une réunion en présentiel du GT Guyane s'est déroulée en mairie de Rémire-Montjoly.

La réunion s'est tenue dans la matinée en présence de la Collectivité Territoriale de Guyane ainsi que d'une **quinzaine d'autres acteurs du territoire**. S'en est suivie une visite de terrain durant l'après-midi, où tous les acteurs ont pu se rendre compte des **problématiques que rencontre la commune** : érosion du littoral, submersion marine, glissement de terrain, inondation etc., des thèmes auparavant abordés lors du séminaire résilience qui ont eu une certaine résonance en Guyane.



Groupes locaux de Guyane.
Crédits: AFPCNT

• Participation à la réunion d'information et à l'exercice d'évacuation tsunami – Mairie du Carbet



Exercice d'évacuation
avec les habitants.

Une **réunion d'information** sur le risque tsunami et un **exercice d'évacuation grandeur nature** ont été organisés les 25 novembre et 3 décembre derniers au Carbet (Martinique) pour les habitants du quartier Fond Capot avec l'appui de la collectivité territoriale de Martinique et l'AFPCNT.

Cette réunion a été l'occasion de présenter l'Association et de **participer à la sensibilisation au risque tsunami**. L'exercice qui a suivi a été une grande réussite car les habitants ont répondu présents à cet événement important.

• Participation à la semaine REPLIK en Martinique



La semaine REPLIK est un événement annuel qui s'inscrit dans le **cadre du plan séisme Antilles**. Du 26 novembre au 2 décembre plusieurs événements ont été organisés au sein des communes afin de participer à cette campagne de sensibilisation au risque sismique est menée par la DEAL (Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) Martinique avec ses partenaires.

L'AFPCNT a pris part à cet événement en répondant à la demande de la **commune de Fort-de-France** pour intervenir sur son village REPLIK, le vendredi 2 décembre.



Stand AFPCNT à Fort-de-France.

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 4

- **Partenariat avec la CACEM et Amaris sur la prévention du risque industriel en Martinique**



Micro-trottoir sur la perception du risque industriel au Lamentin

Dans le cadre d'une convention de partenariat entre la CACEM, Amaris et l'AFPCNT, plusieurs actions visant à **comprendre la perception du risque industriel des populations et usagers de la zone PPRT SARA Antilles-Gaz** au Lamentin et à prévenir ce risque ont été développées. Une série de clips dont un micro-trottoir et une mission d'expertise d'Amaris ont par exemple été réalisées aux mois de septembre et d'octobre.

- **Lancement du projet interassociatif "culture du risque et sécurité civile" à La Réunion**

En 2022, le groupe local de l'AFPCNT à La Réunion a décidé de mettre en place un **projet interassociatif sur la culture du risque et la sécurité civile** inspiré de l'expérience québécoise du Regroupement des organismes humanitaires et communautaires pour les mesures d'urgence à Montréal (**ROHCMUM**). Ce projet vise à répertorier et former les associations locales à la gestion des catastrophes afin de pouvoir les solliciter en cas d'événement majeur. Après plusieurs contacts avec les acteurs locaux (DEAL, associations, préfecture, collectivités etc.) pour valider la démarche, le projet a été lancé en fin d'année avec un appel à prestation sur **l'adaptation des outils de planification d'urgence** du ROCHMUM au contexte réunionnais.



*Test des outils auprès d'associations locales.
Crédits : Martine Nourry*

Retour d'expérience et perspectives - Priorité 4

L'animation du groupe Outre-Mer s'est avérée particulièrement utile pour les territoires ultramarins en termes de **partage d'expériences, constitution et fédération d'un réseau opérationnel**. Cette action a permis l'émergence de nombreux projets concrets sur les zones concernées.

La plupart des actions locales menées en 2022 se sont déroulées sur la **zone Antilles-Guyane**, du fait de l'arrivée de la référente territoriale Antilles-Guyane et de l'organisation du séminaire en Martinique. Les groupes locaux des autres territoires ne sont pas au même stade de développement mais les actions prévues en 2023 devraient accroître la dynamique sur ces territoires (océan Indien, océan Pacifique).

Les membres du réseau ultramarin de l'AFPCNT doivent être **formés à l'utilisation de la plateforme Expertises.Territoires** afin de se l'approprier et de pouvoir l'utiliser de manière autonome.

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 5

Priorité 5 : Poursuivre les réflexions de fond et développer les partenariats nationaux et internationaux

Introduction

En quelques mois, l'AFPCNT et ses membres ont construit un nouveau projet associatif ambitieux axé sur le développement de la culture du risque et la résilience face aux événements majeurs. Par ailleurs, l'Association s'est ouverte au vaste domaine des **risques technologiques**.

Dans ce contexte, l'AFPCNT a souhaité poursuivre ses **réflexions de fond** et son **action internationale** afin d'alimenter les actions développées au niveau local et se positionner en tant qu'animatrice du réseau des acteurs de la réduction des risques en France.

En outre, la **professionnalisation de l'Association** et la constitution d'une équipe salariée autour de la Directrice générale ont permis le déploiement de l'ensemble des actions du projet sKarabée.

Priorité 5A - Jouer le rôle de ciment intelligent entre les acteurs

- **Tenue de séminaires de réflexion**

Afin de poursuivre les réflexions de fond sur les actions scientifiques, territoriales et internationales de l'AFPCNT, plusieurs séminaires impliquant les **membres et partenaires de l'Association** ont été organisés en 2022. Ces différents moments d'échange ont permis de **co-construire** le projet associatif de l'AFPCNT ainsi les modalités de sa mise en œuvre.



Séminaire de travail sur le projet sKarabée avec les membres de l'AFPCNT à Aix-en-Provence.

- **Participation au salon "ADnatura"**



Intervention de Ghislaine Verrhiest-Leblanc lors de la table ronde

Le 28 octobre, l'AFPCNT a participé à la **table-ronde "Sciences et culture"** organisée par l'Agence Régionale de la Biodiversité Occitanie dans le cadre du salon ADnatura à Montpellier.

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 5

• Participation au salon des maires de France

Le 24 novembre 2022, l'AFPCNT a eu l'occasion de participer au salon des Maires de France sur le **stand animé par Prévention MAIF**. Lors de cet événement, Ghislaine Verrhiest-Leblanc a pu présenter l'Association aux élus et participants présents sur le stand.



Présentation de l'AFPCNT sur le stand de Prévention MAIF

• Interventions lors de tables rondes



Intervention lors du cycle de conférences DATA-DAYS

A l'occasion de divers événements organisés au mois de novembre par des membres et partenaires de l'AFPCNT, l'Association a pu participer à plusieurs tables rondes. Par exemple, dans le cadre du **cycle de conférence DATA-DAYS** de la fondation MAIF, l'AFPCNT a pu prendre part à la table ronde "Dérèglement climatique : peut-on encore s'assurer ?". De la même manière, l'Association a participé à la table-ronde "culture du risque" organisée dans le cadre du **forum inter-SPPPI**.

Priorité 5B - Actions internationales

• Poursuite du cycle de webinaires EFI-RRC avec IDEFFIE

M2

M3

M4

Grâce à un cycle de webinaires sur **l'expertise française à l'international dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes** initié en 2021, les associations AFPCNT et Initiative pour le Développement de l'Expertise Française et Francophone à l'International et en Europe (IDEFFIE) se proposent de renseigner les participants sur les pratiques de la RRC dans le monde avec les éclairages de spécialistes expérimentés.

Cette année, ce sont des anciens **étudiants de l'Université de Senghor à Alexandrie (Egypte)** qui ont eu l'occasion de partager leurs expériences professionnelles au Togo, au Burkina Faso et en Haïti. **Philippe Quevauviller** a également partagé son expérience au sein de la DG Home de la Commission européenne. De nouvelles sessions seront organisées en 2023.



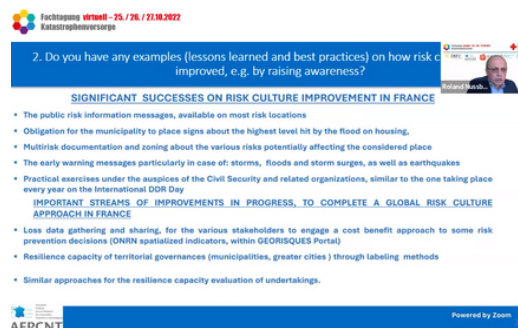
Intervention du Recteur de l'Université Senghor

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 5

• Partenariat avec le DKKV, homologue allemand de l'AFPCNT

En 2022, l'AFPCNT a poursuivi ses échanges avec son homologue et partenaire allemand, le **DKKV**, à la faveur notamment :

- D'un **cycle de réunions bilatérales mensuelles** de coordination (Stammtisch),
- D'**actions conjointes** tel l'atelier visio du 27 octobre sur une comparaison entre quatre pays (Allemagne, Canada, France, Indonésie) des bonnes pratiques notamment associatives en matière de développement de la culture du risque.



Intervention de Roland Nussbaum lors de l'atelier en visio. Source : DKKV.

• Cycle de webinaires sur les actions de l'UNDRR

Un nouveau cycle de présentation d'actions de l'UNDRR a été organisé par la Mission 4 de l'AFPCNT pour offrir à ses membres une **ouverture plus approfondie sur le rôle de cet organisme onusien compétent pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai**. Le début de ce cycle se confond avec les actions webinaires entreprises pour la valorisation de la mission à BALI, mais d'autres sessions sont à venir.

• Participation à la septième plateforme mondiale sur la réduction des risques de catastrophes



Représentation française lors de la plateforme globale

Du 23 au 28 mai, une délégation de l'AFPCNT composée de Roland Nussbaum, Myriam Merad, Sarra Kasri et Philippe Garnier s'est rendue à la 7ème plateforme globale pour la réduction des risques de catastrophes, qui s'est tenue à Bali (Indonésie). L'événement avait pour objectif d'**alimenter les réflexions et partager les expériences internationales sur la mise en œuvre du Cadre de Sendai 2015-2030** et de préparer sa revue de mi-parcours prévue à New York en mai 2023.

L'équipe de l'AFPCNT a pu représenter la **délégation française** aux côtés du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères à l'occasion de plusieurs prises de parole et produire un rapport de mission.

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 5



• Voyage d'étude sur la gestion du risque inondation au Québec



Du 17 au 23 octobre, une délégation française dont l'AFPCNT, représentée par Roland Nussbaum (pilote de la mission 4) et Tom Zugasti (doctorant), s'est rendue au Canada pour une semaine de **regards croisés entre la France et le Québec sur la gestion du risque d'inondation**, sous le patronage du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères.

Organisé par le CEPRI, ce voyage de terrain faisait écho à de premiers échanges en 2021 en France cette fois-ci, où le CEPRI accueillait une délégation québécoise. Ces échanges ont eu pour but de **partager nos savoirs et nos manières de gérer le risque inondation** en se rendant sur différents territoires réunissant des problématiques différentes.

• Participation à la COP27 à Sharm-el-Sheikh

Du 10 au 12 novembre, une **délégation de l'AFPCNT** a participé à la COP 27 qui s'est tenue à Sharm el Sheikh en Egypte.

La délégation était composée de Myriam Merad, Présidente du Conseil scientifique de l'AFPCNT, Bernard Guézo, pilote de la mission « animation territoriale et intersectorielle » de l'Association et Sarra Kasri, chargée d'études Build Back Better.



Bernard Guézo sur le Pavillon France



Intervention de Myriam Merad

A cette occasion, l'Association a co-organisé un **événement parallèle au pavillon français de la COP** en **partenariat avec le CEREMA et l'ENTPE** intitulé : « Construire des villes résilientes à l'ère des migrations et du changement climatique : Le point de vue des jeunes » qui s'est tenu le 11 novembre. Les différents intervenants ont pu échanger sur **les défis de l'adaptation des villes aux changements climatiques** et les solutions innovantes existantes en la matière mais aussi sur le rôle des jeunes migrants pour l'adaptation de leurs communautés d'accueil et de destination à ces enjeux.

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 5

- **Réalisation d'un clip et d'un diaporama pédagogiques sur le cadre international de la gestion des risques**

L'AFPCNT a réalisé un clip et un diaporama pédagogiques dans le but de sensibiliser le grand public au cadre international de la gestion des risques et en particulier au cadre de Sendai. Le clip est disponible en français et en anglais sur le [site internet de l'Association](#).

Priorité 5C - Actions scientifiques

- **Saisines du Conseil scientifique de l'AFPCNT**

M2M4

Plusieurs saisines du Conseil scientifique de l'AFPCNT sont en cours ou à venir sur divers sujets : le Livre blanc de l'AFPCNT, la **valorisation et la reconnaissance des démarches** de contribution à la culture de la résilience et de la prévention des risques de catastrophes ainsi que l'approche **Build Back Better**.

Dans le cadre du lancement par l'Association d'une dynamique nationale Build Back Better, les membres du Conseil scientifique ont été saisis, le 7 octobre 2022, sur la pertinence de l'usage de ce concept, ses apports et ses limites.

Ils ont également été saisis le 28 octobre 2022 afin de se prononcer sur le concept de « résilience » et ses incidences méthodologiques. Il est vrai qu'en matière de prévention et de gestion des risques, le terme « résilience » est depuis de nombreuses années utilisé mais demeure un **concept imprécis et controversé**.

- **Recrutement de deux doctorants**

Depuis septembre 2022, l'AFPCNT a recruté deux doctorants : **Tom Zugasti** et **Léna Valéanu** afin de travailler sur différents aspects de la réduction des risques.

Etudiant à l'Université Paris-Dauphine, Tom Zugasti développe une **approche comparée de la gestion des risques d'inondation** entre la France, la Belgique et l'Allemagne.

Rattachée à Sorbonne Université, Léna Valéanu approfondit quant à elle son travail de fin d'études sur la **mesure de la performance des actions en faveur de la résilience territoriale** face aux risques majeurs.

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 5

Priorité 5D - Nouveaux groupes de travail

- **Intervention sur le risque NATECH à la demande de France Chimie**



M2

M4

Dans le cadre de son nouveau groupe de travail sur les risques NATECH, l'AFPCNT est intervenue à la demande de France Chimie lors de la webconférence sur les enjeux du changement climatique sur les risques industriels organisée le 25 novembre. Un article sera rédigé par les membres du groupe de travail sur cette thématique.

Priorité 5E - Professionnaliser le fonctionnement de l'Association

- **Déménagement du siège de l'AFPCNT**

A la suite de la fermeture de ses anciens bureaux hébergés dans les locaux d'AgroParisTech dans le 15^{ème} arrondissement et de nouveaux recrutements, l'AFPCNT a emménagé au **12 rue Villiot dans les locaux de l'EPTB Seine Grands Lacs** en mai 2022.



Aménagement des locaux parisiens

- **Création d'une antenne de l'Association à Aix-en-Provence**



Inauguration de l'antenne aixoise par le président de l'AFPCNT

Au mois de mars 2022, l'AFPCNT a ouvert une antenne à Aix-en-Provence dans l'objectif d'accueillir une partie de son **équipe formée autour de la future DG**.

Les locaux d'Aix-en-Provence sont situés sur le **Technopôle de l'Arbois** aux côtés de plusieurs membres de l'Association. Ce technopôle est dédié aux activités en lien avec l'environnement et les risques, et est situé à quelques minutes de la gare d'Aix-en-Provence TGV.

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 5

- **Mise en place de nouveaux outils de travail**

Dans le cadre de son projet associatif ambitieux et de nombreux recrutements, la direction de l'AFPCNT a mis en place de **nouveaux outils permettant de faciliter le travail en équipe**. Ainsi, un parc numérique et un réseau informatique partagés ont été mis en place. De la même manière, des outils de gestion des ressources humaines et de suivi de projet ont été mis à la disposition de l'équipe salariée.

- **Adoption des nouveaux statuts et rédaction de nouveaux documents statutaires**

A la suite de l'adoption de **nouveaux statuts** et de l'ouverture de l'Association aux risques technologiques en janvier 2022, la gouvernance de l'AFPCNT a rédigé un nouveau **règlement intérieur**.

Compte tenu de l'importance des subventions publiques dans le budget de l'Association,, l'AFPCNT est soumise au **code de la commande publique** et a mis en place dans ce cadre un commission des achats. Au plan de la gestion interne, elle a conclu un accord d'entreprise sur le temps de travail et les chèques restaurants.

- **Mise en place d'une équipe salariée et renouvellement de la gouvernance (voir p.62)**

Priorité 5F - Elargir l'audience de l'Association

- **Communication sur les réseaux sociaux**

Le projet sKarabée et les multiples actions qui en découlent amènent l'AFPCNT à communiquer plus largement sur les réseaux sociaux, notamment dans l'objectif de **faire connaître son action** au grand public et d'**attirer de nouveaux membres**. Pour ce faire, l'AFPCNT a accru sa présence sur les réseaux sociaux et créé de nouveaux comptes, par exemple sur Instagram. En outre, une formation à l'utilisation de ces réseaux a été dispensée au mois de juin.

- **Développement de nouveaux supports de communication**



Afin de pouvoir communiquer plus aisément sur l'action de l'AFPCNT, notamment lors d'événements, de nouveaux supports de présentation ont été réalisés : flyer AFPCNT, plaquette sKarabée, kakémonos, etc.

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Priorité 5

- **Nouveaux membres et nouveaux partenariats**

Depuis la mise en place de son nouveau projet associatif, l'AFPCNT a accueilli une **quarantaine de nouveaux membres dont 19 personnes morales et 40 personnes physiques** (voir p.14). Afin de mettre en place les actions du projet, plusieurs conventions de partenariats ont été rédigées entre l'AFPCNT, ses membres et ses partenaires.

Retour d'expérience et perspectives - Priorité 5

La mise en œuvre du projet nécessite une impérative **professionnalisation de l'Association et la mise en place d'outils, de procédures et de formations** pour l'équipe salariée et les adhérents de l'Association. Elle nécessite également de réviser en profondeur la stratégie et l'organisation de l'Association pour un fonctionnement plus efficient. Les règles et contraintes juridiques, administratives et financières ont conduit à ralentir la mise en œuvre des actions.

Par ailleurs, l'articulation entre **salariés et bénévoles** devra être optimisée afin que chacun puisse trouver sa place au sein du projet associatif de l'AFPCNT.

Malgré l'équipe récente, le **fonctionnement de l'exécutif** est solide. Il témoigne de la forte cohésion des salariés autour de la Directrice Générale et d'une mobilisation croisée efficace des compétences et expériences en présence.

En outre, l'implantation territoriale de l'Association à Aix-en-Provence et sur la zone Antilles-Guyane a fait ses preuves en matière d'émergence de projets de terrain et de visibilité de l'AFPCNT sur ces différents territoires.

Enfin, de **belles actions ont été menées à l'international en 2022**. Ces dernières témoignent de l'importance de l'implication et de la représentation de l'AFPCNT dans les grands événements et les grandes réflexions internationales de la RRC.

En 2023, l'AFPCNT poursuivra sa professionnalisation et **développera ses capacités d'actions concernant ses actions scientifiques et internationales**, avec l'appui de son conseil scientifique, de ses adhérents et de ses partenaires.

8. Les cinq priorités de l'AFPCNT en 2022 - Conclusions

Conclusions et perspectives

L'ensemble des actions menées par l'AFPCNT en 2022 ont permis de donner une **visibilité** croissante à l'Association, réseau de réseaux des acteurs de la réduction des risques de catastrophes en France et de favoriser un travail partenarial, avec ses membres et partenaires.

Les cinq priorités citées ci-dessus ont démontré leur **complémentarité** et permis quant à elles d'identifier des thématiques de travail à développer (culture du risque, BBB, résilience, etc.) et des territoires sur lesquels l'AFPCNT devra accroître sa présence.

Dans le cadre des priorités 1, 2 et 4, de nombreuses **actions territoriales** ont pu être menées, en lien avec les membres et partenaires de l'AFPCNT sur les territoires métropolitains et ultramarins. En 2023, l'AFPCNT devra poursuivre et renforcer ses actions au plus près des populations afin de répondre à son objectif de diffusion d'une culture du risque en France, des spécialistes au grand public.

Par ailleurs, plusieurs actions menées dans le cadre des priorités 3 et 5 ont eu une **envergure nationale, européenne ou internationale**, permettant à l'AFPCNT de montrer sa légitimité comme association nationale de référence sur la réduction des risques de catastrophes. La participation et la sollicitation de l'AFPCNT aux grands rendez-vous onusiens et européens (plateforme mondiale de la RRC à Bali, COP21 à Sharm-el-Sheikh, E-STAG) témoigne par exemple du rôle de l'Association en tant que représentante de la société civile française dans ce domaine.

Enfin, la réalisation de l'ensemble des actions figurant dans le programme d'actions de l'AFPCNT implique une professionnalisation croissante de son équipe salariée et un soutien accru de ses adhérents, fortement impliqués pour faire de son projet associatif un projet au service de l'intérêt collectif. C'est donc grâce à la **richesse des compétences et connaissances de ses adhérents et salariés** que l'AFPCNT poursuivra la réalisation de ce projet ambitieux.

Annexe 1
L'équipe salariée de l'AFPCNT
en 2022

L'équipe salariée de l'AFPCNT en 2022

• La constitution d'une équipe salariée

A la suite de l'arrivée de Ghislaine Verrhiest-Leblanc au mois de juillet 2022 au poste de Directrice générale de l'AFPCNT, de **nombreux recrutements** ont été lancés à partir du mois d'août dans l'objectif de mettre en œuvre le nouveau projet associatif de l'Association et de constituer une équipe.

Les équipes de l'AFPCNT sont localisées à Paris, à Aix-en-Provence et en Martinique. La mise en place des nouveaux outils de travail et de gestion facilite le travail en réseau des salariés de l'Association, et l'organisation d'événements rassemblant l'ensemble des salariés a permis de développer un **esprit d'équipe et une forte cohésion**, autour de la Directrice générale.

Ci-après, les portraits de l'équipe constituée au mois de février 2023 :

GHISLAINE VERRHIEST-LEBLANC
Directrice générale



Ingénieur – docteur, je travaille depuis 20 ans dans le domaine de la prévention des risques (industriels, nucléaires et naturels) et suis investie dans le monde associatif (ex - Association Française du Génie Parasismique). Scientifique de formation, j'aime expérimenter, innover, convaincre et partager.
Donner du sens à son action, faire les choses avec passion, être dans le concret et l'opérationnel, contribuer à une mission de service publique et d'intérêt général... sont des moteurs du quotidien.

« LA VIE EST UN DÉFI À RELEVER, UN BONHEUR À MÉRITER, UNE AVENTURE À TENTER »
Mère Teresa

BORIS CALLOT
Adjoint de direction



Issu d'une formation en gestion des risques naturels (Université de Montpellier) et en géosciences (Université d'Islande), je bénéficie de multiples expériences professionnelles passées au sein de diverses collectivités, bureaux d'études et aujourd'hui à l'AFPCNT.
Par la pluralité et la complémentarité des fonctions exercées (chargé de mission, chef de projet, chef de service), j'ai acquis diverses compétences techniques et administratives me permettant aujourd'hui de concevoir, piloter et réaliser, avec rigueur et pragmatisme, des projets voués à améliorer la culture du risque et la résilience des territoires.

« LE PLUS GRAND ÉCHEC EST DE NE PAS AVOIR LE COURAGE D'OSER »
Abbé Pierre

AURÉLIE HUGUES
Assistante de direction



Mon ancienneté ne remontant qu'à juin 2022, je ne suis pas encore une experte des risques majeurs ! C'est par mon humanité que je m'exprime dans l'AFPCNT car c'est un univers qui en démontre la nécessité et le besoin. Cette valeur qui m'est chère est donc très compatible avec mon métier d'aujourd'hui. Je prends soin des gens qui mentourent et je veille à toujours garder une ambiance heureuse et chaleureuse. J'aimerais également pouvoir jouer un rôle dans la culture du risque de nos enfants, on verra cela pour les années à venir.

« HIER EST DERRIÈRE, DEMAIN EST UN MYSTÈRE MAIS AUJOURD'HUI EST UN CADEAU, C'EST POUR CELA QU'ON L'APPELLE LE PRÉSENT ! »
Proverbe chinois

MONIQUE MISKA
Cadre administratif et financier



J'ai débuté mon parcours professionnel en cabinet comptable et ai exercé les fonctions de Responsable administratif et financier en PME notamment en milieu associatif.
Ma curiosité et mon envie d'apprendre m'ont conduite à reprendre mes études en 2020 pour obtenir un Master en Droit social. Je dispose ainsi d'une double compétence en gestion financière et en droit du travail.

« S'IL Y A UN PROBLÈME, IL Y A UNE SOLUTION. S'IL N'Y A PAS DE SOLUTION, ALORS CE N'EST PAS UN PROBLÈME »
Bob Marley

L'équipe salariée de l'AFPCNT en 2022

LUCILE MOHAND-SAÏD

Chargée de mission
Projet sKarabée et culture du risque



J'aime mener des actions concrètes pour contribuer à la cohabitation raisonnée de l'Homme et de son environnement. Diplômée d'un double master en hydrogéologie et gestion des catastrophes naturelles, j'ai accompagné pendant 8 ans les communes face aux risques climatiques. Engagée dans la résilience des territoires aux côtés des assureurs, collectivités et entreprises, j'ai contribué à la surveillance des phénomènes naturels en France et à l'international. Particulièrement consciente des menaces auxquelles sont exposées nos sociétés, je poursuis désormais mon engagement au sein de l'AFPCNT afin de renforcer la culture du risque.



« DANS UN ENVIRONNEMENT QUI CHANGE, IL N'Y A PAS DE PLUS GRAND RISQUE QUE DE RESTER IMMOBILE »

Jacques Chirac



LÉNA VALEANU

Chargée d'études
Projet sKarabée et résilience



Après des études en géographie, mon stage de fin de Master à l'AFPCNT m'a apporté une ouverture sur les risques. À travers mes missions, j'aimerais aider les professionnels à élaborer, évaluer et déployer sur les territoires des actions de prévention des risques majeurs efficaces. L'information étant une composante essentielle de la prévention, je souhaiterais aider les populations à identifier les outils dont elles disposent pour s'informer sur les risques, anticiper, se préparer et savoir réagir face à un événement traumatisant.



« C'EST LA TEMPÊTE QUI RÉVÈLE MIEUX LA RÉSILIENCE D'UN ARBRE »

Suzyibou Mulamba



SARRA KASRI

Chargée d'études
BBB et international



Architecte de formation, je suis titulaire d'une thèse en architecture (LATTS- Paris EST) qui propose de questionner l'Architecture mise sous tension des risques ; et d'un master de recherche sur les études comparatives de développement (EHES). Le principal de mon activité pédagogique est structuré autour du DSA Architectures et Risques Majeurs à l'ENSA Paris Belleville, ce post-diplôme propose une approche architecturale des risques qui dépasse une posture techno-centrée pour intégrer les usages, les temporalités et les histoires des territoires. Enfin, à l'AFPCNT, j'ai la charge d'animer le groupe de travail Build Back Better et d'être en soutien de la mission internationale.



« LE PREMIER SAVOIR EST LE SAVOIR DE MON IGNORANCE : C'EST LE DÉBUT DE L'INTELLIGENCE »

Socrate



TOM ZUGASTI

Doctorant



Tout juste diplômé d'un master dans le milieu des risques naturels j'ai pu me familiariser plus spécifiquement au risque inondation grâce à deux stages me plongeant dans cet univers, dont l'un sur la tempête Alex qui ravagea la vallée de la Vésubie. Ma curiosité sur ce domaine me conduit aujourd'hui à initier, dans le cadre d'une thèse à l'AFPCNT, une étude comparative sur les politiques de gestion du risque inondation en France, en Allemagne, en Belgique et en Italie.



« ON NE VA JAMAIS AUSSI LOIN QUE LORSQU'ON NE SAIT PAS OÙ L'ON VA »

Christophe Colomb



CÉLINE LE FLOUR

Chargée de mission
Outre-Mer, Appui associatif



J'ai rejoint l'AFPCNT après des études en sociologie et en relations internationales puis diverses expériences dans les domaines de l'aide aux populations migrantes, de la diplomatie et de la recherche sur les migrations environnementales. Bretonne expatriée en Equateur, je crois aux échanges interculturels et au partage d'expériences pour diffuser la culture du risque et développer de bonnes pratiques pour réduire leurs impacts sur nos territoires.



« CHAQUE RÉUSSITE COMMENCE PAR UN RÊVE »

Inconnu



LAURIANE BELLETERRE

Référente territoriale
Antilles-Guyane



Ayant depuis toujours une appétence pour la géographie, c'est tout naturellement que j'en ai fait l'objet de mes études. Le poste de référente territoriale Antilles-Guyane me permet d'exercer pleinement ma passion sur les risques naturels dans les îles dont je suis originaire. L'engagement et le partage sont des valeurs qui me sont chères et je suis fière de les avoir en commun avec l'AFPCNT.



« SA KI LA POU-W DLO PA KA CHAYÉ-Y »*

*Tout vient à point à qui sait attendre

Clément Marot



L'équipe salariée de l'AFPCNT en 2022

LAURENCE BONHOMME
Chargée de communication



Heureux qui communique ! Bénévole depuis 10 ans dans une association de prévention et d'assistance à la sauvegarde des espaces sensibles et des populations, j'ai également une solide expérience en Communication aussi bien au sein de la Fonction Publique, que dans de grands groupes du domaine aéronautique ou des PME... J'apprécie de répondre aux besoins spécifiques des interlocuteurs en prenant le temps de comprendre leurs attentes. Je suis également investie dans des actions tournées vers le développement durable. Enfin, je suis heureuse de rejoindre l'équipe pour contribuer à mobiliser les acteurs de nos territoires et engager les populations sur le chemin de la résilience.




« FAITES QUE VOTRE TABLEAU SOIT TOUJOURS
UNE OUVERTURE AU MONDE. »

Léonard de Vinci



FIONA MARBET
Alternante graphiste



Actuellement étudiante en graphisme, j'ai eu un parcours pour le moins polyvalent... De l'espagnol à la communication en passant par le journalisme, j'ai enfin trouvé ma voie !
J'ai à cœur d'aider les entreprises à trouver leur identité et à être fières de leur image.
Aujourd'hui je me développe au cœur de l'AFPCNT en tant qu'alternante graphiste.



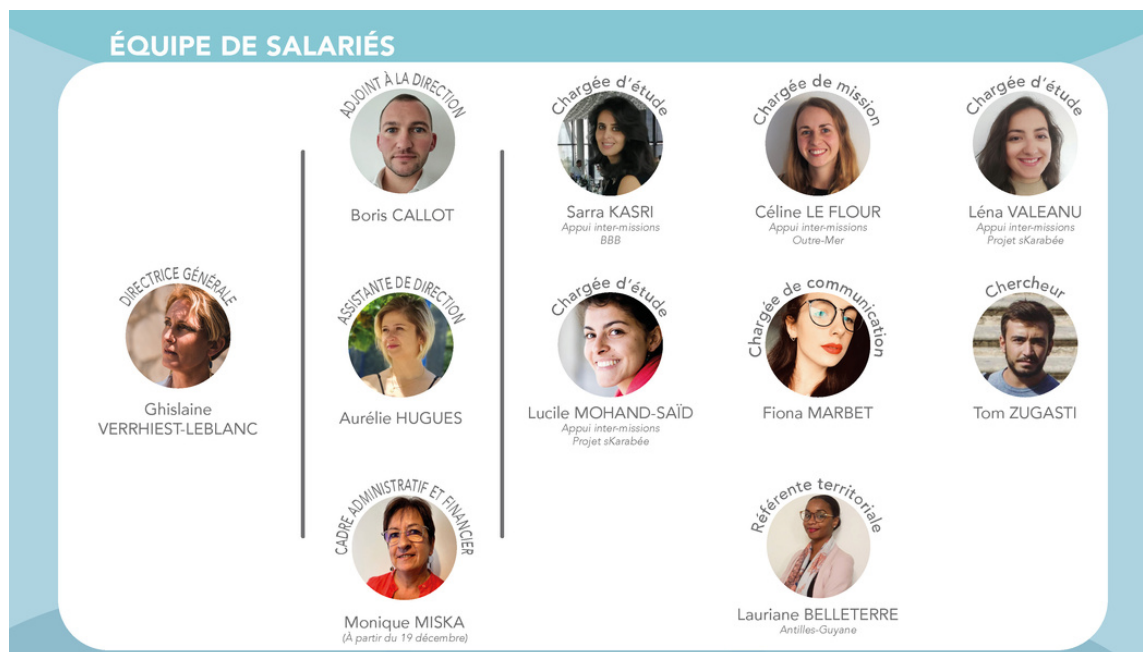
« L'IMAGINATION EST PLUS IMPORTANTE
QUE LE SAVOIR ET LA BEAUTÉ EST
DANS LES YEUX DE CELUI QUI REGARDE »

Albert Einstein



• Organigramme de l'équipe salariée de l'AFPCNT

L'organisation de l'équipe salariée de l'Association au 31 décembre 2022 est détaillée dans l'organigramme ci-après :



Annexe 2
La gouvernance de l'AFPCNT
en 2022

La gouvernance de l'AFPCNT en 2022

• Organigramme de la gouvernance de l'AFPCNT

Comme indiqué plus haut (voir p.12), lors de l'adoption des nouveaux statuts de l'Association, la gouvernance de l'AFPCNT a décidé de programmer de nouvelles élections du conseil d'administration (voir composition p.12) et du bureau au mois d'avril 2022. Par ailleurs, l'adoption d'un règlement des achats a obligé l'AFPCNT à créer une commission des achats, élue au mois de mai.

Les instances de l'Association s'articulent aujourd'hui comme suit, en lien avec l'équipe salariée (voir p.63) :



Annexe 3
Bilan financier de l'AFPCNT
en 2022

Bilan financier de l'AFPCNT en 2022

• Comptabilité générale

En 2022, l'association a connu un développement extrêmement important, en bénéficiant d'une subvention massive de la DGPR, qui a accepté de financer via une convention pluriannuelle sur objectifs sur 4 ans le projet associatif sKarabée pour le développement de la culture du risque et de la résilience dans notre pays.

Nos produits sont conformes à nos prévisions :

- Subvention : 3 M€ (conforme au budget)
- Cotisations : 18 k€ (budget 20 k€)
- Autres : 10 k€ (budget 12 k€)

En revanche, **nos charges** présentent des **différences sensibles avec le budget** :

Total des charges de fonctionnement	1 423
Autres achats et charges externes	1 130
Impôts et taxes	2
Salaires	217
Charges sociales	73
Dotation aux amortissements et dépréciations	2

Tableau 1 - Répartition des charges de fonctionnement. Source : trésoriers de l'AFPCNT

Autres achats et charges externes	1 130
Achats Etudes et prestations	565
Autres achats (fournitures)	26
Locations	81
Entretien, maintenance, assurance, formation	14
Honoraires	66
Annonces, cadeaux, pub	172
Déplacements, séminaires, réceptions	163
Frais postaux	33
Divers	10

Tableau 2 - Répartition et détail des charges "Autres achats et charges externes". Source : trésoriers de l'AFPCNT

La principale explication tient au retard pris dans la mise en place de notre organisation, du fait de la mise en place assez tardive de la convention et de l'embauche consécutive des personnels ainsi que de la complexité juridique de certains montages.

Du fait de ces contraintes, plusieurs actions amorcées en 2022 ne seront définitivement réalisées qu'en 2023.

Bilan financier de l'AFPCNT en 2022

Pour comprendre les résultats de l'année 2022, il est utile de distinguer plusieurs phases :

Les réalisations

Il s'agit des charges relatives à 2022 réalisées en 2022. Les documents réalisés par le cabinet comptable font apparaître des charges à hauteur de 1 423 k€.

Les postes salaires et charges sociales s'élèvent à 290 k€ pour un budget initial de 507 k€. Cette situation est la conséquence du retard pris pour embaucher le personnel en raison des délais de concrétisation de la convention avec la DGPR et du versement de l'acompte initial. Sur la base du mois de décembre, les charges d'une année complète se seraient élevées à 570 k€.

Le poste Autres achats et charges de fonctionnement constitue le poste le plus volumineux et mérite d'être un peu plus détaillé.

- **Achats études et prestations** : 565 k€

Il s'agit du principal poste de dépenses, poste qui ne correspond qu'aux prestations externes en dehors des autres charges (salaires, loyers, déplacements, ...).

- **Locations** : 81 k€

Le montant est important et sensiblement plus élevé que ce qui avait été envisagé.

La principale partie (38 k€) est relative à la location de bureaux (Paris et Aix).

Les autres dépenses sont relatives à une nouvelle orientation de stratégie.

- Location de certains véhicules pour rendre certains déplacements plus efficaces, ce qui constitue par rapport au passé un transfert entre frais de déplacements vers frais de location.
- Location du matériel informatique au lieu de logique d'achat par le passé.

- **Honoraires** : 66 k€

Les coûts les plus importants sont relatifs aux prestations d'avocats pour valider nos montages. Nous avons également enregistré des honoraires comptables plus importants que l'année passée du fait de la nouvelle charge de travail (6,6 k€) et des honoraires plus importants également « Mission sociale » pour gérer administrativement le personnel (5,3 k€).

- **Annonces, cadeaux, publicité** : 172 k€

Deux postes représentent près de 90% de la charge (édition pages d'info dans 'Le Monde' et annonces sur 'Radio-France').

- Réalisations et imprimés 74,4 k€
- Publicité et publications 79,5 k€

L'autre poste significatif est « cadeaux », pour 13,6 k€ (Invitations lors des colloques, dont ANRN).

- **Déplacements, séminaires, réceptions** : 163 k€

Bilan financier de l'AFPCNT en 2022

L'année a été particulièrement riche en animations diverses, y compris en Outre-Mer et à l'international :

- Séminaire ultramarin en Martinique,
- Animation des ANRN à Strasbourg, avec la participation de nombreuses personnes représentant les territoires ultramarins,
- Participation à la plateforme mondiale de RRC à Bali,
- COP 27 en Égypte,
- Voyage d'étude au Québec avec le CEPRI.

Les parties reportées sur 2023

Cette année est particulièrement exceptionnelle pour l'AFPCNT dans la mesure où celle-ci a complètement changé de dimension et où ses actions n'ont pu démarrer qu'assez tard dans l'année. De ce fait, une partie non négligeable des actions prévues n'ont pas pu être réalisées.

Une analyse a été engagée pour **mesurer les dépenses à réaliser en 2023**, pour des actions initiées en 2022.

Les charges sont réparties de la manière suivante entre les différentes priorités d'action :

	Budget	À fin 2022	À fin 2023
Priorité 1	1 733 k€	685 k€	1 433 k€
Priorité 2	170 k€	9 k€	65 k€
Priorité 3	160 k€	0 k€	105 k€
Priorité 4	180 k€	121 k€	168 k€
Priorité 5	250 k€	77 k€	185 k€
Total	2 493 k€	892 k€	1 956 k€

Pour la partie non consommée, la comptabilité des associations permet de passer une provision en **fonds dédiés**. Nous avons proposé de comptabiliser en fonds dédiés les charges externes estimées pour 2023 ainsi que les charges de personnel (dédié, à embaucher). L'ensemble constitue un montant de 1 200 k€ (inscrit au bilan de l'association).

Les charges fixes de 2022 représentant 405 k€ (290k€ de salaires et 115 k€ d'autres charges - locations en particulier), l'ensemble des charges à prendre en compte sur les deux années 2022 et 2023 sont donc estimées à environ 2 600k€ (1423 + 1200 k€).

Le résultat de l'AFPCNT

Il a été considéré que la différence entre la subvention versée (3M€) et le résultat attendu après report des actions 2022 sur 2023 (environ 2,6M€) ne pouvait pas être un résultat positif de l'exercice 2022.

Cette différence de 400 k€ a été inscrite au bilan en "Produits Constatés d'Avance", ce qui entraîne une inscription au compte de résultats de 2,6 M€.

Le résultat comptable définitif de l'année 2022 est donc de 4 778€.

Les fonds propres de l'AFPCNT

Les fonds propres de l'AFPCNT étaient de **255 k€ à fin 2021**, ils sont de **659 k€ à fin 2022**.

La trésorerie de l'AFPCNT à fin 2022

Au 31 décembre 2022, le solde de trésorerie de l'AFPCNT était de **1 370 k€**. Cette situation était constatée avant le versement du solde de la subvention 2022 (600 k€ versés en mars 2023).

- **Comptabilité analytique**

Une comptabilité analytique a été mise en œuvre en 2022 ; elle sera améliorée en relation avec notre nouveau cabinet comptable en 2023.

Il s'agit d'une **comptabilité selon les actions, en relation avec la CPO** et en caractérisant par actions principales (5), par actions secondaires (80), par actions détaillées (250).

Liste des acronymes

Liste des acronymes

AFPS : Association Française de génie Parasismique
AQC : Agence Qualité Construction
ANRN : Assises Nationales des Risques Naturels
ANEB : Association Nationales des Elus des Bassins
AREAS : Association de Recherche sur le Ruissellement, l'Erosion et l'Aménagement du Sol
BBB : Build Back Better ou « Reconstruire mieux »
BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières
CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
CCR : Caisse Centrale de Réassurance
CEPRI : Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation
CEREMA : Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
CMI : Commission Mixte Inondations
CNFPT : Centre Nationale de la Fonction Publique Territoriale
CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique
COFIL : Comité de Pilotage
COPRNM : Conseil d'Orientation pour la Prévention des Risques Naturels Majeurs
CPO : Convention Pluriannuelle par Objectifs
C-PRIM : Centre Pyrénéen des Risques Majeurs
CYPRES : Centre d'Information pour la Prévention des Risques Majeurs
DGOM : Direction Générale des Outre-Mer
DGPR : Direction Générale de la Prévention des Risques
DGSCGC : Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises
DKKV : Deutsche Komitee für Katastrophenvorsorge (Comité allemand pour la prévention des catastrophes)
DREAL : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DROM-COM : Départements-Régions d'Outre-Mer (DROM) et Collectivités d'Outre-Mer (COM)
EFI-RRC : Expertise Française à l'International en Réduction des Risques de Catastrophes
ESAIP : Ecole d'Ingénieurs en Informatique et Prévention
E-STAG : European Science and Technology Advisory Group
GT : Groupe de Travail
HCFRN : Haut Comité Français pour la Résilience Nationale
IDEFFIE : Initiative pour le Développement de l'Expertise Française et Francophone à l'International et en Europe
IFFO-RME : Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et Protection de l'Environnement
IMdR : Institut pour la Maîtrise des Risques
INRAE : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement
IPR : Institut Paris Région
IRMa : Institut des Risques Majeurs de Grenoble
MAPPPROM : Mission d'appui aux Politiques Publiques de Prévention des Risques naturels Majeurs Outre-Mer

Liste des acronymes

MIIAM : Mission Interrégionale "Inondation Arc Méditerranéen"

MRN : Mission Risques naturels

MTECT : Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

ONERR : Organisation Nationale d'Études et Recherches sur les Risques au Maroc

ONRN : Observatoire National des Risques Naturels

ORMES : Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine

PARN : Pôle Alpin Risques Naturels

PCC : Poste de Commandement Communal

PIIRESS : Plateforme Interdisciplinaire et Internationale de Recherche et d'Enseignement Supérieur en zone Subarctique

PPRT : Plan de Prévention des Risques Technologiques

ROHCMUM : Regroupement des organismes humanitaires et communautaires pour les mesures d'urgence à Montréal

RRC : Réduction des Risques de Catastrophes

SHF : Société Hydrotechnique de France

UNALCI : Union Nationale de Lutte contre les Inondations

UNDRR : United Nations office for Disaster Risk Reduction

UPP : Université Populaire de la Prévention

Remerciements

Remerciements

L'AFPCNT remercie le comité éditorial du rapport d'activités composé de : Ghislaine Verrhiest-Leblanc, Boris Callot, Sarra Kasri, Aurélie Hugues, Léna Valéanu, Lauriane Belleterre, les pilotes de mission de l'AFPCNT : François Gérard, Bernard Guézo, Myriam Merad et Roland Nussbaum, et Céline Le Flour

L'AFPCNT remercie également pour leurs relectures et suggestions : Sandra Decelle-Lamothe, Yann Deniaud, Emma Desblancs, Anne-Marie Levraut, Michel Luzi, Monique Miska, Didier Richard, Michel Sacher

L'AFPCNT remercie aussi pour leurs témoignages : Danilo Hoarau, Virginie Perromat-Malikité, Pierre-Grégoire Scholl
L'Agence Qualité Construction, Amaris, l'association Architectes des Risques Majeurs, Flood Frame, Urbalalternatives, Vortex.io

Enfin, l'AFPCNT remercie tous les membres personnes physiques et morales ayant pris part aux activités de l'Association en 2022 pour leur implication.

Crédits photos : AFPCNT

mai 2022



Restez informés de nos prochains événements !

L'Association française pour la prévention des catastrophes naturelles (AFPCNT) est une association loi 1901 dont l'objectif est de contribuer au développement au sein de la population et des acteurs socio-économiques d'une culture de la résilience, dans une démarche systémique de réduction des risques de catastrophes naturelles et technologiques. Elle se donne comme ambition de devenir l'association nationale de référence et d'animer en partenariat l'ensemble des parties prenantes concernées, en particulier du tissu associatif, pour atteindre ensemble cet objectif d'intérêt public.



 contact@afpcnt.org

 afpcnt.org

 [@AFPCNT_risques](https://twitter.com/AFPCNT_risques)

 [Page LinkedIn](#)

 [AFPCNT](#)

S'abonner à notre newsletter